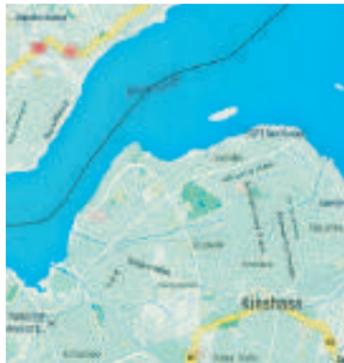


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3897 - MARDI 22 DECEMBRE 2020

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le mandat de la Monusco renouvelé d'une année

Le mandat de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco) vient d'être renouvelé d'une année supplémentaire. C'est en tout cas ce qui ressort d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée le 18 décembre par les Etats membres. Les tâches assignées à la mission onusienne en cette pé-

riode de renouvellement de son mandat consistent, entre autres, à protéger les civils et à appuyer la stabilisation et le renforcement des institutions étatiques en RDC ainsi que les principales réformes en matière de gouvernance et de sécurité.

Page 3



Une patrouille de la Monusco

NOËL DES ENFANTS DE L'ESPOIR

Des centaines d'enfants ont participé à la deuxième édition



Des officiels, devant une des tables des enfants albinos/Adiac

Plus de deux cents enfants ont pris part, le 18 décembre, au Musée national de la République démocratique du Congo (MNRDC), à la deuxième édition de « Noël des enfants de l'espoir ». Cette activité placée sous le patronage de la conseillère spéciale du chef de l'Etat chargé de la Jeunesse et de Lutte contre les violences faites à la femme a été organisée par l'ONG Mama Sofia.

En plus du repas de Noël et des cadeaux offerts aux enfants, ces derniers ont également bénéficié des jeux, des ateliers et autres séances de danse ainsi que de la visite du musée.

Page 2

FUTURE PRÉSIDENTIE DE L'UA

Offensive diplomatique de la RDC



Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, et le Sud-Africain Cyril Ramaphosa

Felix-Antoine Tshisekedi, qui devrait devenir le président de l'Union africaine (UA) de février 2021 à février 2022, s'est notamment entretenu, le 19 décembre à Pretoria, avec son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa, président en exercice de l'Union africaine Selon

la présidence sud-africaine, cette visite de Félix Tshisekedi a été l'occasion de réfléchir aux moyens de faire progresser l'Agenda 2063 visionnaire et de développement de l'UA et de renforcer la coopération stratégique des deux pays.

Page 3

INFRASTRUCTURES

Cinq sauts-de-mouton en passe d'être ouverts au trafic

Autant dire que l'annonce relative à la livraison sous peu des sauts-de-mouton en vue de garantir une circulation paisible dans la ville de Kinshasa à quelques jours de fêtes de fin d'année, a réjoui plus d'un. C'est ce qui découle de l'audience que le chef de l'Etat a accordé le 18 décembre au vice-Premier ministre chargé des Infrastructures, au ministre des

Finances ainsi qu'aux directeurs généraux de l'Office de voirie et drainage et de l'Office des routes.

Cinq ouvrages sur les huit en construction sont donc concernés par l'ouverture imminente annoncée d'ici la fin de l'année dont ceux de la Place Mandela et du quartier Debonhomme.

Page 4



Une vue partielle du saut-de mouton de Kinsuka Pompage

NOËL DES ENFANTS DE L'ESPOIR

Des centaines d'enfants ont participé à la deuxième édition

Parmi les bénéficiaires, il y a eu une présence remarquée des albinos membres de la Fondation Mwimba-Texas.

Plus de deux centaines d'enfants ont pris part, le 18 décembre, au Musée national de la République démocratique du Congo (MNRDC), à la deuxième édition de « Noël des enfants de l'espoir ». Cette activité placée sous le patronage de la conseillère spéciale du chef de l'Etat chargé de la Jeunesse et de Lutte contre les violences faites à la femme a été organisée par l'ONG Mama Sofia. En plus du repas de Noël et des cadeaux offerts à ces enfants dans une ambiance festive, ces derniers ont également bénéficié des jeux, des ateliers et séances de danse ainsi que de la visite du musée.

Présence remarquée des albinos

Les enfants réunis au MNRDC sont venus de certaines maisons d'accueil de la ville-province de Kinshasa. Mais il y a eu également, au musée national, une présence marquée des albinos, membres de la Fondation Mwimba-Texas (FMT).

Pour la présidente de l'association caritative Mama Sofia, Zakia Seddiki, par cet appel aux enfants albinos membres de la FMT, elle a voulu honorer la mémoire et les œuvres du président fondateur de cette ONG des albinos de la RDC, feu Alphonse Mwimba Texas, décédé au mois de septembre dernier. Cette activiste dans les œuvres de charité fait



Des officiels, devant une des tables des albinos/Adiac

ainsi la promesse de continuer à associer la FMT et les albinos dans les activités de Mama Sofia, en vue de pérenniser la vision de Mwimba Texas ainsi que les œuvres pour lesquelles ce catcheur albinos et leader dans la lutte pour le bien-être des albinos en RDC a consenti ses efforts et sacrifié une bonne partie de sa vie.

La joie des plus démunis

Justifiant cette activité, la présidente de l'ONG Mama Sofia a indiqué que l'objectif poursui-

vi a été de donner la joie à ces enfants, parfois marginalisés, pendant ces fêtes de Noël et de nouvel an. Pour y arriver Mme Zakia Seddiki et son organisation ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette édition de Noël des enfants de l'espoir, n'ont pas lésiné sur les moyens pour redonner le sourire à ces enfants venus des différents orphelinats et maisons d'accueil de la capitale congolaise ainsi que les albinos.

Le représentant de la conseillère du chef de l'Etat chargé de la Jeunesse et de Lutte contre les violences faites à la femme a rappelé à ces enfants qu'ils constituent l'avenir de la nation congolaise. Il leur a également rappelé les efforts fournis par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, pour un avenir meilleur. Et de souligner que la gratuité de l'enseignement de base décidée et mise en œuvre par le président Félix Tshisekedi rentre dans le cadre de ces

efforts pour que la jeunesse soit instruite et capable d'assumer les responsabilités qui lui incomberont demain. Dans cette ambiance festive, les enfants se sont côtoyés et ont partagé leurs expériences dans le montage et le dessin des objets des jeux, dans les jeux, etc. Chacun est sorti du musée national avec un kit à la main contenant les cadeaux remis par l'ONG Mama Sofia et ses partenaires dans cette organisation.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Rewriting :

Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FUTURE PRÉSIDENTIE DE L'UA

Offensive diplomatique de la RDC

Félix Tshisekedi, qui devrait devenir le président de l'Union africaine (UA) de février 2021 à février 2022, s'est notamment entretenu, le 19 décembre, à Pretoria avec son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa, président en exercice de l'Union africaine (UA).

En dehors des relations économiques entre la RDC et l'Afrique du Sud, les deux personnalités ont échangé sur de grandes questions touchant le continent dans le contexte de l'UA. La RDC succèdera à l'Afrique du Sud remettra la présidence de l'UA à la RDC en 2021. Selon la présidence sud-africaine, cette visite de Félix Tshisekedi a été l'occasion de réfléchir aux moyens de faire progresser l'Agenda 2063 visionnaire et de développement de l'UA et de renforcer la coopération stratégique des deux pays.

Soutien de l'Égypte

Entre-temps, le 16 décembre au Caire, le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte, Sameh Shoukry, a reçu en audience le Pr Alphonse Ntumba Luaba, coordonnateur de l'unité chargée de la prochaine présidence de l'UA de la RDC. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères égyptien, l'ambassadeur Ahmed Hafez, a déclaré que la réunion s'inscrivait dans le cadre des préparatifs de la partie congolaise en vue de sa prochaine présidence de l'UA et de son désir de bénéficier de l'expérience égyptienne réussie à cet égard, à la lumière de la présidence de l'UA assurée par le président égyptien, Abdel Fatah el-Sissi en 2019.

En outre, Ahmed Hafez a ajouté que la réunion a débattu des moyens de soutenir la prochaine présidence congolaise de l'UA aux niveaux notamment technique et logistique, en coordination avec les ministères concernés et les autorités nationales, avec la possibilité de former des cadres congolais dans divers thèmes pertinents, tels que le protocole et les conférences. Le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères a également fait savoir que le ministre

Sameh Shoukry a affirmé l'importance de la coordination pour obtenir des résultats concrets et spécifiques afin de faire progresser l'action africaine conjointe, conformément à l'Agenda de développement 2063, y compris l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale, tout en soulignant la nécessité de renforcer les coopérations afin de surmonter la pandémie de coronavirus et de relever les défis économiques et sociaux qui en découlent.

Nouvelle représentation diplomatique au Maroc

Le samedi 19 décembre à Dakhla, la ministre des Affaires étrangères de la RDC, Marie Tumba Nzeza, a procédé à l'ouverture du Consulat de la RDC à Dakhla, ville située au Sahara occidental (territoire disputé et non autonome selon l'ONU) et sous administration de facto du Maroc depuis son évacuation par la Mauritanie en 1979. Le consulat général à Dakhla sera la deuxième représentation diplomatique de la RDC au Maroc, après l'ambassade à Rabat. Dans l'opinion marocaine, la nouvelle représentation diplomatique concrétise le soutien de la RDC à l'intégrité territoriale du Maroc. A cette occasion, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a déclaré que l'ouverture d'un consulat de la RDC est "un événement majeur" en raison de l'importance de ce pays et de ses responsabilités au sein de l'UA dont il assurera la présidence à partir de l'année prochaine.

Alors que le président en exercice de l'UA, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, est un opposant à la cause du Maroc au Sahara occidental, Félix Tshisekedi, pour sa part, a récemment pris position en faveur du Maroc lors



Félix Tshisekedi

du regain de tensions au Sahara occidental. En assurant la présidence de l'UA, Félix Tshisekedi, va diriger pendant une année la troïka africaine sur la question du Sahara occidental, l'un des sujets les plus épineux au sein de l'UA. Cette dernière est la seule organisation où sont simultanément membres le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique. La troïka africaine sur la question du Sahara occidental a été mise en place lors du 31e sommet de l'UA tenu à Nouakchott les 1er et 2 juillet 2018. Cette troïka est composée du président en exercice de l'UA, de son prédécesseur et de son successeur. A travers l'ouverture de ce consulat à Dakhla, la RDC apporte de nouveau son soutien au Maroc, comme l'ont déjà fait certains pays. En effet, le nouveau consulat de la RDC est la 9e représentation diplomatique ouverte à Dakhla en moins d'un an, après la Gambie, la Guinée, Djibouti, le Liberia, le Burkina Faso, la Guinée Bissau et la Guinée Équatoriale et Haïti, premier pays non arabe et non africain à ouvrir un consulat au Sahara marocain. En outre, la RDC s'ajoute à la liste des dix-neuf pays africains ayant ouvert leurs représentations diplomatiques dans les provinces du sud du Maroc, pour exprimer

clairement leur soutien à la marocanité du Sahara occidental, s'est réjoui le ministre marocain des affaires étrangères, assurant que ce chiffre ira crescendo, car la majorité des pays africains sont conscients que le différend entre le Maroc et le Sahara occidental est hérité d'un passé révolu dont l'Afrique peut bien se passer.

Ratification du protocole portant création de la Cour africaine des droits de l'homme

Le 8 décembre au siège de l'UA à Addis-Abeba (Éthiopie), la RDC a déposé son instrument de ratification du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Cet acte porte à trente et un le nombre d'États membres de l'UA qui ont ratifié le protocole. « La RDC a fait un autre grand pas en avant pour la sauvegarde des droits de l'Homme et des peuples. J'encourage vivement ce pays d'Afrique centrale à faire encore un pas plus audacieux en déposant la déclaration (visée à l'article 34(6)) pour permettre aux ONG et aux individus d'accéder directement à la Cour », a déclaré l'honorable Juge Sylvain Oré, président de la Cour africaine. Les autres États qui ont

ratifié le Protocole sont Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Comores, Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Libye, Lesotho, Mali, Malawi, Mozambique Afrique du Sud, Mauritanie, Maurice, Nigéria, Niger, Rwanda, République arabe sahraouie démocratique, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Togo et Tunisie. À ce jour, seulement six des trente et un États parties au Protocole ont déposé la déclaration par laquelle ils acceptent la compétence de la Cour pour recevoir des affaires directement des ONG et des individus. Les six États sont le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Malawi et la Tunisie.

La Cour africaine a été créée en vertu de l'article 1 du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, pour compléter le mandat de protection de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, en vue de renforcer la protection des droits de l'Homme sur le continent. Outre la ratification du Protocole, les États doivent faire une déclaration requise en vertu de l'article 34 (6) du Protocole, pour permettre aux individus et aux ONG de saisir directement la Cour de leurs plaintes. Sans cette déclaration, la Cour n'aurait aucune compétence sur les affaires introduites par les individus et les ONG. Le Protocole a été adopté le 9 juin 1998 au Burkina Faso et est entré en vigueur le 25 janvier 2004. La Cour a officiellement commencé ses opérations en novembre 2006, initialement à Addis-Abeba et, un an plus tard, elle a emménagé dans son siège permanent à Arusha en Tanzanie.

Patrick Ndungidi

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le mandat de la Monusco renouvelé d'une année

Le mandat de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco) vient d'être renouvelé d'une année supplémentaire. C'est en tout cas ce qui ressort d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée, le 18 décembre, par les États membres.

Les tâches assignées à la mission onusienne en cette période de renouvellement de son mandat consistent, entre autres, à protéger les civils et à appuyer la stabilisation et le renforcement des institutions étatiques en RDC ainsi que les principales réformes en matière de gouvernance et de sécurité. Sur l'utilisation des capacités et des ressources disponibles, le Conseil a réaffirmé la protection des civils comme prioritaire dans les décisions à prendre.

Réagissant au départ des troupes de la Monusco tel que réclamée

par la population dans certains coins du pays en raison de sa nonchalance et de la passivité de son action, le Conseil a souligné la nécessité d'assurer un transfert progressif des tâches de la Monusco au gouvernement de la RDC, à l'équipe de pays des Nations unies et à d'autres parties prenantes concernées « afin de

permettre la sortie responsable et soutenable de l'opération de paix ».

Il est à préciser que cette prorogation du mandat de la Monusco concerne aussi sa brigade d'intervention et ce, à titre exceptionnel, « sans créer de précédent ni aucun préjudice aux principes convenus du maintien

de la paix », peut-on lire dans la résolution. A propos de ladite brigade, il a été souligné la nécessité d'en améliorer l'efficacité « afin que ses opérations visant à protéger les civils et neutraliser les groupes armés soient efficaces, rapides, dynamiques et intégrées ».

Enfin, il est à noter que les

casques bleus sont autorisés, dans le cadre de cette résolution, « de mener, à l'appui des autorités de la RDC et sur la base des informations recueillies et analysées de façon unilatérale ou conjointement avec les Fardc, des offensives ciblées et énergiques en vue de neutraliser les groupes armés et de contribuer à réduire la menace qu'ils constituent pour l'autorité de l'État et la sécurité des civils dans le pays et à préparer le terrain pour les activités de stabilisation ».

Alain Diasso

« afin que ses opérations visant à protéger les civils et neutraliser les groupes armés soient efficaces, rapides, dynamiques et intégrées ».

INFRASTRUCTURES

Cinq sauts-de-mouton en passe d'être ouverts au trafic

Très bientôt, précisément d'ici la fin de l'année en cours, cinq ouvrages de sauts-de-mouton seront ouverts au public.

Déjà, avant l'annonce de la mesure, des Kinois ont inauguré à leur manière ces infrastructures en empruntant les passerelles surélevées ravalant une bonne distance avant la descente. Ils s'y adonnent avec plaisir, impatients de voir ces ouvrages devenir rapidement opérationnels. Autant dire que l'annonce relative à la livraison des sauts-de-mouton en vue de garantir une circulation paisible dans la ville de Kinshasa à quelques jours de fêtes de fin d'année, a réjoui plus d'un.

Cette question a d'ailleurs été au menu des échanges que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a eu le vendredi 18 décembre avec le vice-Premier ministre chargé des Infrastructures, le ministre des Finances ainsi que les directeurs généraux de l'Office de voirie et drai-



nage (OVD) et de l'Office des routes. Toutes les contraintes liées au trafic routier en cette période de couvre-feu ont été

analysées et passées au peigne fin au cours de cette rencontre, a-t-on appris. Il en découle que le chef de l'Etat, soucieux de

Une vue de sauts-de-mouton de Pompage garantir une fluidité du trafic en cette période festive de fin d'année, a instruit le ministre des Finances publiques, Sele

Yanguli, à débloquer rapidement une somme de trois millions de dollars américains dont 1 million pour l'OVD et deux millions pour l'Office des routes (OR) afin de rendre opérationnels les sauts-de-mouton avant ce 31 décembre.

Porteurs d'un rapport technique en liaison avec l'évolution des travaux, les interlocuteurs du chef de l'Etat ont rassuré sur l'avancement des travaux, lesquels seraient arrivés presque à terme sur certains sites. Cinq ouvrages sur les huit en construction sont donc concernés par l'ouverture imminente annoncée d'ici la fin de l'année. Il s'agit notamment des sauts-de-mouton de Pompage, Socimat, Place Mandela, Debonhomme et Mokali dont les infrastructures sont dans leur dernière phase de finition.

Alain Diasso

JUSTICE

La FBCP se réjouit de la libération de Me Joseph Kitangala Kabala

L'ONG continue à exiger des enquêtes sur son arrestation « arbitraire » et sa détention en dehors de toutes exigences légales, afin que les « coupables » puissent répondre de leurs actes devant la loi.

L'organisation de défense des droits de l'Homme établie en République démocratique du Congo, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a dit noté avec satisfaction la libération, le 19 décembre, de Me Joseph Kitangala Kabala. Mais l'ONG continue à exiger, par ailleurs, une enquête indépendante sur son arrestation « arbitraire ». Elle dit également attendre que les auteurs de ces actes et leurs complices soient traduits en justice.

Dans son communiqué du 19 décembre sur cette libération, la FBCP fait également part de ses inquiétudes et son regret à la suite de la disparition de certains éléments du dossier de ce lanceur d'alerte. A en croire cette ONG, qui rappelle que cette affaire avait également été portée devant le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme à Genève, une cinquantaine de pièces dans ce dossier sont portées disparues au niveau du greffe à Kinshasa.

Des actes contraires à la loi

Il est rappelé que la FBCP, qui s'est référée à une plainte déposée contre la RDC devant la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme dans laquelle le pays est accusé d'avoir détenu ce citoyen au-delà du temps requis, en violation des lois du pays et des autres textes

internationaux auxquels le pays a souscrit ou adhéré, a exigé sa libération et les enquêtes sur cet énième cas relevé.

Dans son communiqué du 12 décembre, cette association avait indiqué que Joseph Kitangala Kabala avait été détenu, à la suite d'une plainte déposée par le Fonds de promotion de l'industrie, son directeur général Patrice Kitebi, et sieur Mbweshangol Nses, pour imputations dommageables, depuis le 6 juin 2019. L'ONG avait dit attendre que le directeur général de cette entreprise publique, Patrice Kitebi, et toutes les personnes impliquées dans cette détention prolongée soient poursuivis en justice.

Dans cette action devant la haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, l'avocat-conseil de Joseph Kitangala Kabala s'était dit surpris que son client passe plus de temps en détention pour les faits dont il est condamné. Pour lui, la détention dont était victime son client était au mépris flagrant de l'article 17, alinéa 2 de la Constitution de la RDC, qui indique que « nul ne peut être poursuivi, arrêté, détenu ou condamné qu'en vertu de la loi et dans les formes qu'elle prescrit ». Mon client, avait-il fait savoir, est détenu en marge de la loi et sans aucun jugement jusqu'à cette date.

Lucien Dianzenza

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

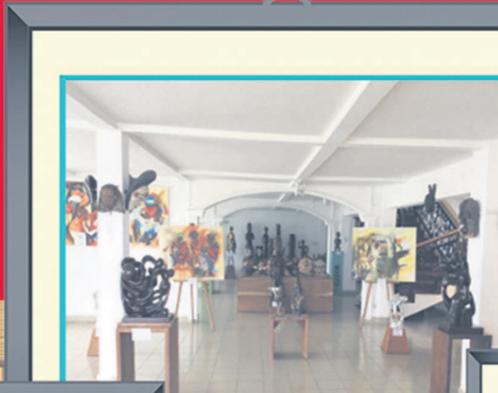
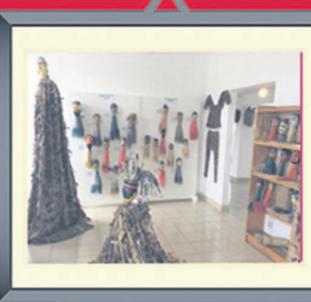
MUSIQUE

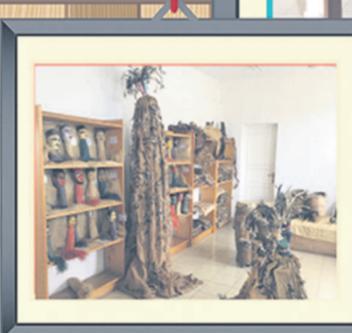
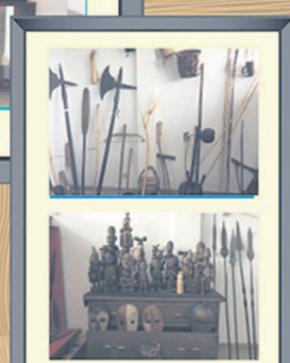


Musée du Bassin du Congo



galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

INTERVIEW

Claudy Siar : « J'aime à la fois sa musique, sa voix et sa personnalité »

Le célèbre animateur de RFI s'est entretenu avec Le Courrier de Kinshasa, la nuit du 17 décembre, à l'Institut français, Halle de la Gombe. À la suite de l'animation du concert de la lauréate du Prix Découvertes RFI 2019, Céline Banza, il a donné ses impressions personnelles sur la jeune chanteuse et la semaine passée dans la capitale en marge de ce show.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourriez-vous nous éclairer sur votre séjour à Kinshasa ?

Claudy Siar :

Je suis venu pour le Prix Découvertes RFI, pour notre Céline Banza qui n'a pas eu la chance d'avoir son concert à Paris à cause de la pandémie, le confinement, le couvre-feu, etc. Alors nous avons pensé venir à Kinshasa, faire son concert ici avec l'un de nos partenaires, l'Institut français. Et puis, nous en avons profité pour rencontrer celles et ceux qui font l'actualité musicale en RDC, à Kinshasa plus particulièrement. Nous avons enregistré plusieurs émissions en public et d'autres en intimité. Nous avons aussi permis aux jeunes, lors d'une session Génération consciente, de s'exprimer sur la réalité de la RDC et de la vision qu'ils ont du monde dans lequel nous vivons.

L.C.K. : Comment percevez-vous l'influence du contexte sanitaire actuel sur l'univers de la culture, notamment celui de Kinshasa qui vous est familier ?

C.S. :

Je trouve que l'on utilise souvent



Claudy Siar interviewé à la suite du show de Céline Banza (DR)

les artistes pour leur notoriété, pas uniquement au Congo, même en France nous avons la même problématique, mais lorsqu'il s'agit de venir en aide au monde de la culture qui incarne l'identité d'un pays, l'exécutif, les gouvernants ne font pas ce qu'ils devraient, ou du moins ce qu'ils pourraient faire. Moi je le vis très mal. Ainsi, régulièrement lorsque je prends la parole je souligne que j'ai 3 000 chansons dans mon téléphone et je les ai toutes achetées. Cela traduit le respect que j'ai pour les artistes, celles et ceux qui font de la musique, écrivent des chansons, composent des mélodies. Je pense que l'on devrait être à ce diapason-là. Puis, il faut surtout des vrais politiques de crise pour les acteurs de la culture, ceux qui sont sur scène et ceux qui sont derrière, ceux qui font en sorte que nos identi-

tés perdurent à travers le canal de la culture.

L.C.K. : Quels sont vos impressions personnelles sur Céline Banza depuis que vous l'avez découverte jusqu'à sa scène ce soir à Kinshasa ?

C.S. :

J'ai connu Céline à The Voice où nous avons passé des moments extraordinaires. J'étais étonné qu'un seul coach se retourne, et à la dernière minute, parce qu'elle avait une voix, un truc particulier. Et, aujourd'hui tout se mesure. Tout cela pour relativiser aussi certains concours de télé-réalité. Pour moi, ils sont importants parce que ce sont de véritables shows où les artistes se révèlent mais parfois, lorsqu'on n'a pas gagné, il faut savoir relativiser. Et, c'est ce qu'est arrivé à faire Céline. Je l'aime beaucoup parce

que j'aime son histoire. J'aime le fait que ce soit une jeune fille qui affirme sa personnalité dans un monde d'hommes, dit ce qu'elle veut et ne s'en laisse pas conter par les hommes. J'aime à la fois sa musique, sa voix et sa personnalité. Pour moi, un artiste c'est tout cela. Car un artiste qui aurait une belle voix, de belles chansons mais incapable d'affirmer sa personnalité manquerait quelque chose. Et comme je le lui dis régulièrement : « Céline si tu ne te perds pas en chemin, le monde sera ta maison ».

L.C.K. : Comment appréciez-vous l'album à venir de Céline Banza ?

C.S. :

Je suis un amoureux des mélodies, je les aime. Je suis touché par les artistes capables aujourd'hui de composer des mé-

lodies qui touchent nos cœurs, dont les textes relatent le quotidien des gens, ne sont pas juste superficiels et légers. J'aime les mélodies et Céline n'en a que de belles. Et en cela, je comprends qu'elle soit très amie avec Lokwa Kanza qui est le maître de la mélodie.

L.C.K. : Qu'est-ce que le waouh vous aura laissé ? Qu'est-ce que vous aurez regretté lors de ce nouveau séjour à Kinshasa ?

C.S. :

Le waouh, c'est enfin je suis là ! On ne me refuse plus le visa même si j'ai été retenu une demi-heure à l'aéroport. Je pense qu'il devait encore avoir des mentions un tout petit peu spéciales dans l'ordinateur sur Claudy Siar qui ne devrait pas entrer dans le pays... Mais cela s'est bien passé, les gens étaient agréables avec moi-même si j'étais en isolement dans une pièce, cela s'est très bien passé. Le mais quand même, je l'ai ressenti dans les jeunes. Ils ont foi dans l'avenir, sont persuadés que les choses peuvent changer alors que d'autres sont perplexes. J'ai envie de leur dire : « Il faut juste entendre ce que les responsables politiques disent et regarder ce qu'ils font. Il ne faut pas chercher à savoir ce qu'ils pensent parce que souvent le responsable politique ne s'appartient plus, il appartient à son peuple s'il est vraiment en osmose avec son peuple ». Alors on attend, on verra bien, on verra.

Propos recueillis par Nioni Masela

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ZONE CÉMAC

La BDEAC mobilise 100 milliards FCFA par emprunt obligataire

L'institution financière communautaire a lancé, le 21 décembre, l'opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le marché financier sous-régional. Les fonds levés sont destinés à financer les projets à fort impact socio-économique et les projets intégrateurs.

Le consortium de sociétés de bourse agréées par la Commission de surveillance du marché financier d'Afrique centrale (Cosumaf), à savoir Afriland Bourse et Investissement, UPLINE securities, Société générale capital securities-, a reçu le mandat de la BDEAC pour la structuration et le placement de l'emprunt obligataire, dont le taux est fixé à 5,45% net pour une durée de souscription de sept ans.

Cette opération de levée de fonds vise à financer en monnaie locale une partie du Plan stratégie 2017-2022 de la banque de développement, qui insiste sur le caractère de l'emprunt conforme aux normes de la (Cosumaf). « Les titres de la BDEAC étant exonérés d'impôts et

de taxes dans l'ensemble des pays de la sous-région, les souscripteurs des titres bénéficieront d'une garantie de rentabilité, de sécurité et de liquidité fondée sur les performances de l'institution et son actionnariat diversifié », précise la banque.

La BDEAC promet de partager la rentabilité de l'épargne des ménages, tout en se positionnant comme un émetteur de référence sur le marché financier régional. Cette opération contribuera à améliorer le financement des Petites et moyennes entreprises et Petites et moyennes industries, notamment pour élargir la palette des outils d'intervention de la banque ; à promouvoir la finance verte et inscrire tous les financements des projets de la banque dans une logique de développement durable.

Le Congo, grand bénéficiaire de l'emprunt obligataire

La BDEAC devra accorder 12 milliards de francs CFA en vue de financer les travaux de réhabilitation du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville(CHU) et 6 milliards

pour le projet d'installation d'une unité de fabrication, de conditionnement et d'emballage des produits pharmaceutiques à Ollombo, dans le département des Plateaux. « Le projet de renforcement du CHU-Brazzaville apportera une solution sanitaire efficace aux populations congolaises qui disposeront ainsi d'une structure plus fiable », indique la BDEAC.

En outre, le Congo va bénéficier des financements pour les chantiers de l'extension des activités industrielles du groupe Supermarket dans la zone portuaire de Pointe-Noire ; de la mise en place d'une ligne de crédit en faveur de la Banque postale du Congo ; du projet de construction d'une exploitation agricole cacaoyère et multicultures dans le département de la Sangha, etc.

Il faut souligner qu'en lançant cette opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne, la première d'une série, la BDEAC veut se positionner comme le principal acteur du développement de la sous-région.

Fiacre Kombo

COVID-19

Ces dirigeants atteints ou décédés

Avant Pierre Buyoya, d'autres personnalités politiques ont été touchées par le nouveau coronavirus mais peu d'entre-elles ont succombé.

Le premier dirigeant en exercice à mourir après l'annonce de sa contamination, le Premier ministre de l'Eswatini (ex-Swaziland), Ambrose Dlamini, a été emporté le 13 décembre à l'âge de 52 ans. Il avait été hospitalisé en Afrique du Sud le 1^{er} décembre, plus de deux semaines après avoir été diagnostiqué positif.

L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing est, quant à lui, décédé le 2 décembre à l'âge de 94 ans des suites du Covid-19 tandis que Saëb Erakat, l'une des personnalités politiques palestiniennes les plus connues à l'étranger, est décédé du coronavirus le 10 novembre.

Touché par la maladie, le président français Emmanuel Macron a été testé positif, le 17 décembre et s'est isolé pour au moins sept jours. Il souffre d'une

toux et d'une fatigue importantes, ainsi que de fièvre, selon l'Elysée. Plusieurs dirigeants européens qui l'avaient rencontré se sont mis en quarantaine. En Algérie, le président Abdelmajid Tebboune, qui a contracté le Covid-19, est apparu de son côté dimanche à la télévision publique pour la première fois depuis son transfert médicalisé en Allemagne le 28 octobre. Il reste en convalescence.

Le président américain Donald Trump avait annoncé le 2 octobre avoir été testé positif au Covid-19, tout comme son épouse Melania. Jair Bolsonaro a annoncé avoir été contaminé le 7 juillet.

Après une semaine en soins intensifs et deux semaines de convalescence, le Premier ministre britannique Boris Johnson a repris le travail fin avril. Le prince Charles, héritier de la couronne britannique, et le prince Albert II de Monaco, testés positifs en mars, n'ont souffert que de légers symptômes.

D'après AFP

NECROLOGIE

Christian Brice Elion, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille informent les parents, les amis et les connaissances du décès de leur soeur Catherine Obodzi survenu le 14 décembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 130 de la rue Amaya sur l'avenue des pavés à Mikalou dans le 6^e arrondissement. La date des obsèques sera annoncée prochainement.



La famille Moumbélé a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée sœur Jacqueline Evelyne Batsoua Moumbélé survenu le 19 décembre 2020 à Pointe-Noire. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



La Famille Pongault

a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée enfant

Ornella Marie-Claude SICKOUT

filie de leur très regrettée grande sœur
Marinette PONGAULT survenu le

lundi 07 décembre à Strasbourg en France

Le programme de ses obsèques sera communiqué ultérieurement.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons.

Paix à son âme



Programme des obsèques de l'adjudant des FAC en service au bataillon des sports Vouka Tsoumou Bruno.

Date: Mardi 22 décembre

2020 10 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville CHU

10 heures 30mn : recueillement et hommages militaires sur place

12 heures : départ pour le cimetière privé Ma Campagne

13 heures : mise en terre de la dépouille

14 heures : retour au lieu de la veillée au n° 36 de la rue des Plateaux (réf. 1^{er} arrêt) quartier Poudrière

16 heures : fin de la cérémonie.



CONCOURS ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR

L'AUF prime les lauréats de l'ENSP

Trois étudiants de l'École nationale supérieure polytechnique (ENSP) ont reçu le 18 décembre des récompenses à l'issue du concours étudiant - entrepreneur innovation numérique organisé par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), en collaboration avec le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Congo.

Les lauréats ont été récompensés financièrement et dotés chacun d'un ordinateur portable, un kit informatique et un kit de non vivres d'une société de la place.

Parmi les récipiendaires du concours, il y a respectivement : Di-Rosaire Magnicat Diabangouaya Yengozo, bénéficiaire d'un chèque bancaire d'un montant de cinq cent mille francs CFA. Son projet a porté sur l'automobile doté d'un système numérique de gestion et de suivi de flotte. Ce système, explique-t-il, doit être déployé au sein d'une structure avec un réseau possédant un serveur.

De son côté, Etienne Gessel



Les participants du concours posant avec les organisateurs (Adiac)

Koulakoumouna a reçu un chèque de quatre cent mille francs CFA. Il a présenté un projet dénommé « Twendé taxi » permettant aux usagers de mieux se déplacer en utilisant une plateforme aidant à faire des réservations de taxi en cas de besoin.

Par contre, Gloire Immaculée Ndoulou, l'unique fille, a reçu un chèque de trois cent mille francs CFA. Elle a eu comme projet « la transformation des fruits locaux ».

Selon elle, ce projet consistera à pérenniser la consommation des fruits locaux.

Au total, quinze projets d'étudiants ont été jugés recevables parmi les cinquante-six sélectionnés, a expliqué le responsable de l'AUF Brazzaville, Achille Benjamin Somp.

Le concours étudiants-entrepreneur d'innovation numérique a été lancé du 20 novembre au 18 décembre, poursuit-il. Il s'inscrit dans

l'axe 6, de la stratégie de l'AUF 2017-2021. A cet effet, le Campus du nouvel espace universitaire francophone de Brazzaville a lancé ce projet de concours de plan d'affaires. L'objectif a été de promouvoir l'entrepreneuriat dans le monde académique et d'aider au développement de la culture entrepreneuriale, et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, qui est la principale raison de nouer des partenaires entre les en-

treprises et les universités.

Le concours vise également l'accompagnement à la maturation des projets de jeunes diplômés dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. L'AUF, déclare-t-il, compte inciter les jeunes à s'engager dans la démarche entrepreneuriale et à lutter contre les stéréotypes liés à l'employabilité.

Achille Benjamin Somp a exhorté les lauréats à faire confiance à l'AUF qui ne ménagera aucun effort pour accompagner les établissements membres dans la structuration des projets d'établissements ainsi que des doctorants.

Quant à la directrice du digitale network Management, Doriane Mapengo, elle a évoqué les enseignements dispensés aux candidats pendant le test. Selon elle, les candidats ont été édifiés sur les réalités du management au Congo, la création des entreprises, la recherche des financements pour l'accomplissement d'un projet, la gestion du marketing, la vente du produit et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

ENVIRONNEMENT

Michel Innocent Peya soutient sa thèse à l'École de commerce de Lyon

Le périple académique de Michel Innocent Peya se poursuit. Dans ce cheminement, la présidence de thèse de l'École de commerce de Lyon a obtenu les avis favorables qui ont permis au Congolais de soutenir sa thèse pour l'obtention du diplôme de PhD en Management du développement durable et de la Chaire de développement durable.

Le 10 décembre dernier, devant un présidium hétéroclite animé par Hervé de Charette, ancien ministre des Affaires étrangères et constitué, entre autres, de Hervé Diaz, directeur de l'École de commerce de Lyon, Yolande Mouginot, professeure de biologie près le ministère de l'Agriculture français, en présentiel et en vision-conférence, l'écrivain-chercheur congolais a pu présenter le fruit de son travail, avec un esprit de synthèse et une capacité à expliquer en demeurant clair la complexité de la biodiversité du Bassin du Congo, qui portait sur le thème : « La



Michel Innocent Peya en visioconférence

biodiversité dans le Bassin du Congo, enjeux et perspectives pour comprendre et agir » sous la direction de Jean-Paul Joubert, Pr des universités émérite. Ses recherches consignées ont fait l'objet d'un rapport de 400 pages.

Le thème abordé relève de la problématique planétaire

impliquant, au premier plan, l'un des poumons de l'écosystème mondial. Cette réserve comporte, à elle seule, maintes richesses de la faune végétale et animale. L'intérêt de cette recherche ainsi que sa raison essentielle reposent sur l'une des initiatives des plus audacieuses de la COP22 à Marrakech, au

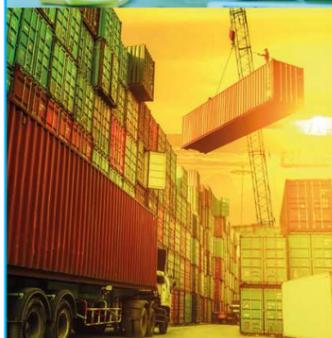
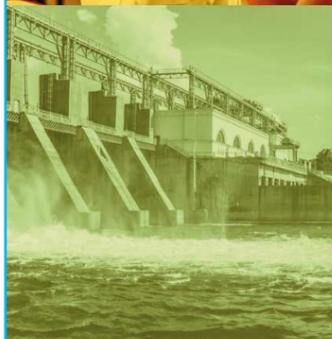
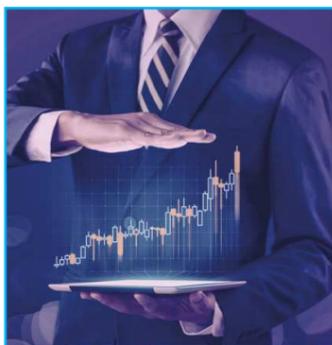
Maroc, par le roi Mohammed V : « sous l'impulsion et la coordination du président Denis Sassou N'Guesso, faire en sorte que le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la valorisation des richesses forestières et aquatiques, devienne un levier afin de contribuer efficacement au développement du climat en général, et de la biodiversité en particulier ».

Au préalable, dans le cadre académique, le chercheur congolais a également soutenu ses thèses de défense dans l'environnement au terme d'un travail acharné de près de 5 ans. En Belgique, pour l'année académique 2016-2017, à l'Institut européen des hautes études économiques et de communication où il avait obtenu le diplôme d'études supérieures en management, option « Management de l'environnement et du développement durable ». En Pennsylvanie aux USA, « The American Order of In-

ternational Experts », avec un jury présidé par le Dr. Bel G. Raggad, après examen approfondi du dossier et évaluation du travail, a également permis la soutenance du doctorant au « Management de l'Environnement et Développement Durable », en vue de l'obtention d'un doctorat d'expertise en « Global Ecology » lui conférant le titre d'expert internationaux.

En parallèle, le doctorant mène depuis 8 ans son bâton de pèlerin pour sensibiliser l'opinion internationale à la protection de l'environnement. Il est auteur d'une quinzaine d'ouvrages dans le domaine de l'écologie en appui à la défense de l'écosystème, de la paix, de la politique de bon voisinage, de l'intégration régionale et sous-régionale, ainsi que la gouvernance citoyenne.

Marie Alfred Ngoma



BANQUE DE
DÉVELOPPEMENT DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE

COMMUNIQUE

LANCEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE « BDEAC 5,45% NET 2020-2027 ».

Le Président de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), Son excellence Fortunato OFA MBO NCHAMA, porte à l'attention de la Communauté des investisseurs des pays membres de la CEMAC, que l'Institution qu'il dirige lance un emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé « **BDEAC 5,45% NET 2020-2027** » sur le marché financier de l'Afrique centrale. Cette opération a été visée par la COSUMAF sous le numéro APE.....

La période de souscription est prévue du 21 au 29 décembre 2020. Elle peut être prorogée ou réduite après avis de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Les obligations émises par la BDEAC portent intérêt au taux fixe de 5.45% Net sur la durée de l'emprunt qui est de 7 ans, pour une émission de 100 000 000 000 (cent milliards) FCFA à raison de 10 000 (dix mille) la valeur nominale d'un titre. Le minimum de souscriptions s'élève à 15 (quinze) obligations, quérables par toutes personnes physiques ou morales résidentes ou non de la CEMAC. Les titres émis à l'issue de cette opération seront inscrits à la côte de la Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) dans un délai de 01 (un) mois suivant la fin de la période de souscription.

Les intérêts seront payés annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt. Le capital sera amorti linéairement tous les ans après deux années de différé.

La BDEAC se réserve le droit de racheter ses titres à compter de la fin de la période de différé selon les conditions du marché. Ces rachats seront sans conséquence pour un souscripteur qui désirerait conserver ses titres jusqu'à l'échéance normale, et n'auront aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.

L'opération est arrangée par le Consortium de sociétés de bourse co-chefs de file Afriland Bourse & Investissement, Upline Securities Central Africa et Société Générale Capital Securities Central Africa, dûment agréées par la COSUMAF et ayant reçu mandat de la BDEAC le 02 décembre 2020.

Les fonds mobilisés serviront à financer les projets des secteurs privé et public avec des ressources adaptées en termes de maturité, de différé et de taux. En outre, ils permettront de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme Economique Régional de la CEMAC, en monnaie locale. Au nombre des secteurs qui seront impactés, mentionnons ceux de l'Education, du Service et Tourisme, de l'Agro-industrie, de l'Agro-pastoral, des Finances, de la Santé, du Transport, de l'Energie, des Télécommunications, de l'Eau et de l'Assainissement.

Pour souscrire rendez-vous auprès des membres du syndicat de placement : Afriland Bourse & Investissement ; Afriland First Bank ; ASCA (Attijari Securities Central Africa) ; BICEC ; Commercial Bank - Cameroun ; CBC Bourse ; Commercial Bank - Tchad ; CBT Bourse ; EDC Investment Corporation ; FINANCIA CAPITAL ; LCB Capital ; SG Capital Securities Central Africa ; SG Cameroun ; SG Guinée Equatoriale ; UPLINE Securities Central Africa (USCA).

Pour rappel, **depuis sa création, la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale œuvre au cœur de la croissance et l'intégration économique des États de la sous-région, en finançant des secteurs clés, les infrastructures de développement et les projets innovants visant à diversifier leurs économies.**

Pour d'amples informations, consultez le document d'information disponible sur le site Internet www.bdeac.org.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Redonner à Odziba sa vocation de bassin de production du manioc

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a fait, le 18 décembre, un état des lieux de la station de recherche agronomique d'Odziba, dans le district de Ngabé, département du Pool, en vue de redonner à la station de recherche de la localité sa vocation de recherche en culture du manioc, aliment de base à grande consommation.

A l'occasion de la visite de la station de recherche d'Odziba, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou s'est fait une idée de la réalité sur le terrain pour définir les conditions de relance de la recherche sur la culture du manioc en s'appuyant sur l'expertise en la matière de l'Institut national de recherche agronomique (IRA). « Il est établi qu'en matière de recherche surtout agronomique, ce n'est pas que nous allons produire des tonnes de manioc et des produits agricoles mais, de créer les conditions pour améliorer la qualité et augmenter la productivité », a indiqué le ministre en charge de la Recherche scientifique.

Par ailleurs, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a souligné la nécessité de préserver la superficie de la station de recherche



Le ministre en charge de la Recherche visitant la station d'Odziba

agronomique d'Odziba en se référant au cadastre afin qu'un titre foncier soit acquis dans les plus brefs délais, pour éviter que des prédateurs fonciers s'y installent anarchiquement.

De leur côté, la directrice de la zone agronomique de Brazzaville, le Dr Françoise Romaine Otabo, et le chef de cette station, Jean Claude

Mambou, ont formulé le vœu de connecter la station d'Odziba au réseau électrique et d'y installer un forage pour que la recherche dans cette station aille de l'avant.

La station de recherche d'Odziba, autrement appelée station régionale d'Odziba, est l'une des stations de la zone de recherche agronomique de Brazzaville depuis 2012.

Ouvert à partir de 1976 à Mbé, ce site expérimental des plateaux Batékés est placé à Odziba à partir de 1980 pour des raisons d'accessibilité. Située à 100km de Brazzaville sur la route nationale n°2, la station de recherche agronomique d'Odziba a une superficie de plus de 49 hectares, 700 m d'altitude. Il a pour missions, notamment, de sélectionner et d'améliorer les cultures vivrières, maraîchères, fruitières et industrielles, les espèces animales et halieutiques, mettre au point les techniques agrosylvopastorales et aquacoles adaptées aux différentes zones agroécologiques, produire les semences et matériel de plantation des géniteurs et alevins, assurer la conservation du patrimoine génétique et appuyer le développement agricole local.

Le sera développé dans la station de recherche agronomique d'Odziba, la filière manioc dans la mise en place d'un parc à bois de manioc à partir des vitro plants pour fournir aux producteurs du matériel de plantation de qualité et en quantité suffisante, développer la filière agropastorale et les activités de transfert de technologie par les essais participatifs chez les producteurs.

Le sous-préfet de Ngabé, Henri Itoua, a saisi l'occasion pour évoquer les problèmes que connaît le CEG d'Odziba qui se trouve dans un piteux état. Réagissant à la doléance, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a initié, séance tenante, une collecte de fonds pour un début de réhabilitation du CEG dans une allure de solidarité gouvernementale.

Rominique Makaya

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Le système des Nations unies déterminé à accompagner le Congo

Le coordonnateur du Système des Nations unies en République du Congo, Chris Mburu, l'a signifié à la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, au cours d'un échange portant sur l'ensemble des projets bénéficiant de l'appui technique et financier des agences onusiennes au Congo.

L'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, l'exécution des projets d'adaptation et de développement du tourisme, la révision du Plan national d'action pour l'environnement ainsi que d'autres dossiers qui rentrent dans le cadre de la conservation et de la préservation des écosystèmes, portés par le ministère du Tourisme et de l'Environnement avec l'appui des agences d'exécution des Nations unies, ont été au menu de leurs échanges.

« Cette rencontre nous a permis d'écouter la ministre du Tourisme et de l'Environnement sur ses projets en cours, mais aussi lui parler de la réforme dans les systèmes des Nations unies. Nous avons

abordé aussi la contribution faite par les agences des Nations unies ici au Congo et surtout dans son ministère. Je suis là pour coordonner ces agences, d'où, il faut toujours échanger pour voir ce que la ministre attend de ces agences et aussi ce que le gouvernement congolais attend de nous, systèmes des Nations unies », a déclaré le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, au terme de la rencontre avec la ministre, ajoutant « Notre rôle c'est d'aider, d'accompagner le gouvernement à mettre en œuvre ses priorités. Je me réjouis qu'on a eu une collaboration très franche, étroite, et très fructueuse avec le gouvernement congolais ».

De son côté, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a aussi exprimé sa joie à l'issue de ces échanges. « Cette rencontre entre nous est arrivée à point nommé pour nous permettre de faire le point des différentes agences d'exécution des Nations unies sur la coordination de l'ambassadeur, du secrétaire général des Nations unies en République du Congo... Faire le



La ministre du Tourisme et de l'Environnement recevant le coordonnateur du système des Nations unies au Congo/MTE

point des dossiers avec le Pnud, la FAO, le PAM que nous portons dans tout ce qui est environnement, écotourisme, développement durable », a déclaré Arlette Soudan Nonault.

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a reconnu que les Nations unies sont un grand partenaire. précisant par la même occasion qu'ils portent en commun

avec le PAM l'un des dossiers urgents ; celui du septième forum régional Afrique que Brazzaville va abriter du 1er au 4 mars 2021. Il y a également l'un des grands dossiers financés énormément par le Pnud, celui relatif au Fonds bleu pour le bassin du Congo, la commission climat du bassin du Congo.

« Nous saluons ses reformes aujourd'hui. C'est

bien d'avoir un coordonnateur qui nous facilite les choses. Si jamais, il y a des blocages, on a un œil bienveillant qui nous accompagne dans la mise en œuvre de nos feuilles de route aux côtés de toutes ces agences des Nations unies implantées un peu partout en Afrique, particulièrement au Congo », a indiqué la ministre.

Bruno Okokana

CNEI

Le conseil des partis du centre rejette la nomination de Sylvain Edoungatso

Le collège des présidents du Conseil supérieur des partis du centre (COSUC), réuni en procédure d'urgence le 18 décembre à Brazzaville, a publié une déclaration dans laquelle il rejette la nomination de Sylvain Edoungatso au poste de troisième vice-président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), dans le quota qui leur est réservé.

Regroupé autour du président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Elvis Tsalissan Okombi, le COSUC estime que Sylvain Edoungatso n'a pas de qualité pour occuper ce poste au nom des partis du centre. Ces collègues l'accusent des faits « d'escroquerie » et d'abus de confiance quand il était membre de la commission électorale locale dans le département du Pool. « Monsieur Sylvain Edoungatso qui ne tire aucune légitimité dans aucun critère objectif, est même coupable des faits graves dont le dernier en date



Une vue des membres du COSUC

est d'avoir escroqué l'argent de la candidate Andréa Sassou Nguesso, lors des législatives de 2017, pendant qu'il était coordonnateur CNEI départementale », relève la déclaration

du COSUC.

Le collège des présidents du COSUC incrimine Jean Luc Adamo Matéta d'avoir manigancé et pesé de sa position actuelle pour obtenir la nomination de Sylvain

Edoungatso à ce poste.

« Malgré les démarches entreprises pour établir les listes consensuelles, monsieur Adamo Matéta, qui ne sait tenir à ses engagements, a préféré la voie de la tricherie pour aller

déposer précipitamment ses propositions, objets de cette forfaiture. Au regard du discrédit dont s'est rendu coupable le groupe de Adomo Mateta, le COSUC rejette la nomination de monsieur Sylvain Edoungatso », précise la déclaration du collège des présidents du COSUC. La même plate-forme affirme, par ailleurs, que le groupe constitué par Luc Adamo Mateta, s'est permis, non seulement de faire une répartition « unilatérale et tribale », mais aussi de faire un troc sur le quota des partis du centre « avec l'opposition dans les départements du Niari et de la Bouenza ».

En conséquence, le COSUC appelle le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation à « recadrer » Jean Luc Adamo Matéta, mais aussi à revoir les « nominations à la coordination et les propositions de nomination » en cours, sans se mêler dans le fonctionnement des composantes politiques.

Firmin Oyé

AFFAIRES

Un symposium sur le partenariat public-privé se tient à Brazzaville

Le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, a ouvert, le 21 décembre à Brazzaville, la rencontre des acteurs du secteur public-privé, dédiée aux mécanismes innovants de financement et de développement au Congo.

Organisé par le Centre de prospective pour le développement (Ceprod) en partenariat avec le Club des partenariats public-privé de Paris avec l'appui de l'ambassade de France au Congo, ce symposium a pour objet la réalisation des échanges avec les experts et la sensibilisation des acteurs publics à l'utilisation, aux intérêts et aux différents types de partenariats public-privé (PPP) marchands et non marchands auxquels peut recourir le gouvernement congolais afin de financer ses infrastructures.

La rencontre permettra aux participants de mieux appréhender les enjeux de cet outil et de contribuer à promulguer, instituer un cadre juridique pertinent et un cadre stratégique adapté. A travers ce symposium, le Ceprod entend contribuer au développement du Congo par la production des connaissances susceptibles d'aider les acteurs public-privé à la prise de décisions rationnelles et efficaces relatives aux transformations positives de la société congolaise.

Pendant deux jours, les experts du secteur échangeront sur plusieurs thématiques à savoir : Développement des infrastructures « PPP marchand et non marchand, principes et spécificités d'un contrat global au service de la personne publique » ; « Infrastructure de proximité,

décryptage de projet réussis en PPP » ; « Politique d'attractivité du Congo ou la situation de l'environnement institutionnel congolais. Financement des infrastructures au Congo, bilan et perspectives pour les PPP ».

Pour le président de la Conférence générale du Ceprod, Michel Ngakala, ce moment de partage vise à accompagner les pouvoirs publics vers l'adoption d'une loi sur le partenariat public-privé. La tenue dudit symposium dit-il, constitue la modeste contribution du Ceprod à la définition d'un cadre juridique, moderne et adapté en République du Congo. « Jose espérer que le mécanisme de PPP ne manquera pas d'apporter une prévalue à notre pays en termes d'amélioration significative de son système de gestion et de gouvernance. », a-t-il déclaré.

De son côté l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a signifié que le gouvernement congolais fait du développement des infrastructures une priorité nationale. A travers ce symposium, il s'agit, en effet, de poser les fondements d'un nouvel axe de coopération entre la France et le Congo en mobilisant sur la durée toute l'expertise du club PPP de Paris, des entreprises et des experts présents. Cette rencontre a l'ambition de baliser un itinéraire faisant ressortir de grands projets d'infrastructures

pour le Congo.

« ... les PPP sont peu nombreux au Congo. Il faut donc aller plus loin et travailler sur l'élaboration d'une solution durable au travers, en particulier, l'adoption d'une loi sur les PPP qui sécurisera le cadre juridique et réglementaire en prêtant une attention plus particulière aux questions de gouvernance. », a-t-il indiqué.

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a, quant à lui, fait savoir que ce symposium est donc la bienvenue pour tous les acteurs du développement. L'Etat d'abord parce qu'il est et restera le régulateur des initiatives du développement du secteur privé. Ensuite parce que l'entreprise privée reste le socle de mise en œuvre de ces initiatives, surtout la base privilégiée de la création de la richesse. Enfin, les partenaires au développement qui restent dans leur rôle historique de soutien. « La loi sur les PPP sera bel et bien initiée par le gouvernement », a laissé entendre le Premier ministre.

Créé le 20 mars 2008 en tant que société savante avec la vocation principale de mener des réflexions transversales sur les questions de développement, le Ceprod regroupe des cadres de tous les profils et de toutes les compétences. Il constitue un espace favorable permettant le brassage multi acteurs pour un scientifique de vues et la définition des stratégies à l'accompagnement des pouvoirs publics et des opérateurs privés.

Gloria Imelda Lossele

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCE DE LA SANTÉ

Le budget 2021 s'élève à 327 millions francs CFA

Le Conseil d'établissement réuni le 18 décembre en session ordinaire a adopté le budget exercice 2021 à 327 millions francs CFA, a indiqué la directrice scientifique de l'Institut national de recherche en science de la santé (Irssa), Marie-Claire Mankabila Koumba

Le budget de cette année, poursuit-elle, est en baisse comparativement aux années antérieures. Chaque année, ajoute la directrice, ce budget était à 332.500 millions francs CFA. Cette année, il a été élevé à ce montant à cause de la crise financière et la pandémie du coronavirus.

Selon la directrice scientifique, le bilan a été négatif pour l'Institut qui s'est retrouvé avec beaucoup de dettes. Plusieurs activités importantes n'ont pas été réalisées à cause du non décaissement des Fonds. « Le travail a été accompli péniblement à cause d'une insuffisance de décaissements du Trésor public au profit de l'établissement », a-t-elle déclaré. Abordant la question de difficultés, elle a indiqué que l'Institut connaît le problème de recrutement du personnel de recherche, de formation du personnel et de manque de financement.

L'objectif du conseil d'établissement était de faire le bilan des activités réalisées et d'en dégager les perspectives. Selon la directrice scientifique de l'Institut, les perspectives s'articulent notamment sur les propositions des directeurs des différents centres de recherches, le per-



Le conseil d'établissement de l'Irssa/Adiac

sonnel et l'ouverture des centres de recherche dans les départements, notamment dans les localités de Ouesso, Dolisie, Oyo ; la réhabilitation du centre de Pointe-Noire et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

AFRIQUE DE L'OUEST ET SAHEL

Le djihadisme aggrave la faim dans la région

Alors que ces zones connaissent l'une des crises alimentaire et nutritionnelle les plus graves de ces dernières décennies, alimentée par une crise sécuritaire extrême, les experts préviennent que si rien n'est fait, la situation devrait empirer en l'espace de quelques mois.

Le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) et le club Sahel de l'Organisation de coopération et de développement économiques tirent la sonnette d'alarme à ce sujet, après un constat selon lequel, depuis octobre dernier, 16,7 millions de personnes souffrent de la faim dans les pays de cet espace. Les experts avertissent que des mesures rapides devraient être prises pour éviter que près de 24 millions de personnes en croupissent d'ici à l'été, période tendue dite de « soudure » où les greniers sont vides en attendant les pro-

chaines récoltes.

Le RPCA avance que rien qu'au Nigeria, le nombre de personnes menacées par la disette pourrait, dans quelques mois, représenter près de la moitié du total, avec quelque 12,9 millions de personnes concernées, selon les statistiques compilées, contre 9,2 millions actuellement.

Le Burkina Faso, deuxième pays le plus touché de la zone, qui compte actuellement 2 millions de personnes affectées par la faim, devrait voir ce chiffre augmenter jusqu'à 2,7 millions de personnes. En rapport avec

cet état de choses, l'inquiétude gagne actuellement l'ensemble de la région après l'annonce par la FAO de la flambée des prix mondiaux des produits alimentaires de base, céréales, huile, sucre, produits laitiers et viande.

Les attaques djihadistes augmentent le nombre de déplacés

La violence perpétrée par les bandes armées, favorisant l'insécurité civile, est la principale cause de dégradation de la situation, indique-t-on. « *Le djihadisme a créé quatre millions de déplacés et cela ne fait qu'augmenter; les zones d'attaques armées augmentent chaque jour* », signale Sy Martial Traoré, responsable de la sécurité alimentaire pour le Comité permanent inter-Etats

de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.

De son côté, Yan Saint-Pierre, qui dirige le centre d'analyse en sécurité Modern security consulting group, estime que le récent massacre, dans le nord-est du Nigeria, de 76 ouvriers agricoles égorgés par le groupe Boko Haram en pleine saison de récolte du riz, illustre la volonté de créer des pénuries, destabiliser des filières d'approvisionnement pour que les organisations terroristes puissent prendre le contrôle des secteurs agricoles.

Outre la violence armée, d'autres causes sont connues. Ce sont les invasions d'acridiens liées au réchauffement climatique et surtout de la pandémie de Covid-19 qui,

selon Sékou Sangare, le commissaire à l'agriculture de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'ouest, a « entraîné des perturbations des activités agricoles, des ruptures des chaînes d'approvisionnement local des marchés, et la perte de nombreux emplois ».

Face à la flambée des prix des denrées alimentaires et se souvenant des émeutes de la faim qui ont suivi la crise financière de 2007-2008, un ressortissant d'un des pays de l'Afrique de l'ouest dénonce « la forte concurrence d'acteurs étrangers, chinois, turcs, ou marocains qui achètent à plus de 300 F CFA le kilo d'arachide dans les villages en dehors des marchés pour constituer des stocks ».

Nestor N'Gampoula

FINANCEMENT/COVID-19

La Banque mondiale veut aider 1 milliard de personnes à se faire vacciner

Fournir un accès juste et équitable aux vaccins sera essentiel pour gérer les répercussions sanitaires et économiques de la pandémie de Covid-19, a déclaré le président de la Banque mondiale (BM), David Malpass.

Au sujet des efforts de la Banque mondiale (BM), l'objectif sera de fournir des vaccins aux personnes qui n'ont pas d'autres moyens de les obtenir. « *Nous espérons, à la fin, avoir vacciné un milliard de personnes. Cela aidera donc les économies - parce que la Covid-19 pèse toujours sur les perspectives économiques* », a déclaré David Malpass dans Devex.com. Espérant que les programmes de déploiement des vaccins puissent commencer au début de 2021, le président de la BM a décrit certains défis qu'il pouvait prévoir, notamment sur le plan logistique - donc la chaîne du froid et la livraison -; et sur le plan technique - le contrôle du programme de vaccination donc la conservation des registres des mécanismes de livraison; et la question de la communication liée à la sécurité du vaccin. En octobre, la BM a annoncé un fonds de 12 milliards de dollars pour les pays à faible revenu afin de financer l'achat et la distribution de vaccins, de tests et de traitements Covid-19 pour leurs citoyens.

La BM travaille actuellement sur des évaluations des capacités avec les pays, qui seront suivies d'opérations spécifiques qui aideront les pays à financer la chaîne de distribution et les mécanismes de conduite des programmes de vaccination. La

pandémie de Covid-19 a porté un coup sévère à l'économie mondiale. Le choc massif et brutal produit par la pandémie de coronavirus (Covid-19) et par les mesures d'arrêt de l'activité prises pour l'enrayer ont plongé l'économie mondiale dans une grave récession, a souligné le patron de la BM. Ce qui représente la plus forte récession planétaire depuis la Seconde Guerre mondiale.

Les pays les plus durement touchés sont ceux où l'épidémie a été la plus grave et ceux qui se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis du commerce mondial, du tourisme, des exportations de produits de base et des financements extérieurs. Bien que l'ampleur de la crise varie d'une région du monde à l'autre, tous les pays émergents et en développement souffrent de vulnérabilités accentuées par ces chocs exogènes. Le scénario de base qui prévoyait un rebond mondial à 4,2 % en 2021, avec un taux de croissance de 3,9 % dans les économies avancées et de 4,6 % dans les économies de marché émergentes et en développement est caduque.

Ce scénario tablait sur un reflux de la pandémie suffisant pour permettre la levée des restrictions nationales d'ici fin 2020. Selon un scénario plus pessimiste, l'économie pourrait chuter de 8 % au niveau mondial cette année, et de près de 5 % dans les économies émergentes et en développement, tandis que la reprise mondiale se limiterait à 1 % en 2021, au cas où on réussirait à avoir une emprise certaine sur l'épidémie.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

L'opposition « exige » le report des élections du 27 décembre

La Coalition de l'opposition démocratique (COD-2020), dont l'ancien président François Bozizé était le chef de file jusqu'à récemment, a exigé le 20 décembre le report des élections présidentielle et législatives prévues le 27 décembre, « jusqu'au rétablissement de la paix et sécurité ».

Depuis samedi, en effet, le climat est toujours aussi précaire en République centrafricaine. Plusieurs affrontements ont été signalés à l'intérieur du pays et la capitale renforce son dispositif sécuritaire. Le gouvernement a aussitôt accusé François Bozizé de « tentative de coup-d'État » avec une « intention manifeste de marcher avec ses hommes sur la ville de Bangui ».

Trois des principaux groupes armés qui occupent plus des deux tiers de la Centrafrique avaient

annoncé leur fusion. Des affrontements ont, en revanche eu lieu à Mbaïki, à une centaine de kilomètres au sud de Bangui. Une présence inhabituelle d'hommes en armes est aussi signalée à Baboua, au nord-ouest tout près de la frontière avec le Cameroun. De son côté, le parti de François Bozizé, Kwa Na Kwa (KNK), a démenti toute tentative de coup-d'État: « *Nous démentons catégoriquement que Bozizé soit à l'origine de quoi que ce soit* », a déclaré Christian Guenebem, le porte-parole du KNK. « *Le gouvernement a toujours voulu porter atteinte à l'intégrité physique et politique de Bozizé* », a-t-il poursuivi.

« *Ces événements n'empêcheront pas le déroulement du scrutin car l'Autorité nationale des élections et la Cour constitutionnelle ont assuré que les élections vont se tenir dans les*

temps », a déclaré le président, Faustin-Archange Touadéra lors d'un meeting électoral à Bangui.

Les partenaires internationaux de la Centrafrique, réunis dans le G5+ (France, Russie, États-Unis, Union européenne, Union africaine, CEEAC, ONU, Banque mondiale) appellent François Bozizé et les groupes armés engagés dans l'offensive en cours dans le pays à « déposer les armes ».

Concernant l'élection présidentielle du 27 décembre, rappelons que François Bozizé avait tenté un retour en politique en se déclarant candidat au scrutin présidentiel. Mais la cour constitutionnelle a invalidé sa candidature, estimant qu'il était sous le coup de sanctions des Nations unies, en raison de son soutien présumé à des groupes armés responsables de « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité ».

Yvette Reine Nzaba

L'artiste Joyce N'sana au MondoNuméris 2020

Dans le cadre des moments uniques pour le meilleur «Vivre-ensemble» au Québec, la Congolo-québécoise Joyce N'Sana sera au MondoNuméris 2, dimanche 27 décembre prochain à 19h

Depuis son installation au Québec, c'est sa manière de faire vivre la culture de sa patrie, son Congo natal.

Joyce N'Sana multiplie son implication dans la création des liens à travers sa musique d'une «petite femme à grande voix». Elle ancre son reggae dans un parcours gospel, en y ajoutant son savoureux mélange d'AfroBlues et de Hip-hop.

En cette période de la fin d'une année pas trop morose, elle as-



MONDONUMÉRIS 2020 |
Le 1er KARNAVAL VIRTUEL DE QUÉBEC

diffusé sur
facebookLIVE

mondokarnaval.com



FAITES CONNAISSANCE AVEC
JOYCE N'SANA
Congo

L'ASCÈNE

sociera sa poésie au message de solidarité et de courage proposé par les organisateurs. Ce cadeau artistique plein d'amour et de joie associera, entre autres, des artistes, tels que : El Son Sono (Pérou); Mateo (Colombie); Akawui

(Chili); Lionel Kizaba (Congo); Webster (Sénégal-Québec); l'ensemble klezmer de Sainte-Nigoune (Québec); Zal Sissokho et Flamenca (Sénégal-Espagne) et Gnawa Casakech (Maroc).

Marie Alfred Ngoma

LIVRE

Sagesse Aimé Ondongo présente « La surveillance internationale en matière monétaire et financière »

Le livre publié en octobre dernier aux Editions du Panthéon, « La surveillance internationale en matière monétaire et financière » a été présenté et dédié, le 19 décembre à Brazzaville. Cet ouvrage de 420 pages est une version rééditée de la thèse de doctorat de l'auteur.

Constitué en plusieurs parties dont seule la première vient d'être mise à la disposition des lecteurs, « La surveillance internationale en matière monétaire et financière » est, en effet, une étude qui met en exergue l'architecture institutionnelle régissant la surveillance en matière monétaire et financière sous l'angle du droit international. Dans cet ouvrage, l'auteur permet de comprendre la complexité de la surveillance internationale en matière monétaire et financière par comparaison à la surveillance de la mise en œuvre des normes internationales dans les domaines tels que le droit de l'homme, l'environnement, le désarmement, etc. Selon le Dr Sagesse Aimé Ondongo, l'objet de cet ouvrage est double. Il s'agit en premier lieu de faire découvrir au grand public une sphère très peu connue. En effet, la finance internationale joue un rôle déterminant pour le devenir de toutes les nations mais sa connaissance n'est accessible qu'à un échantillon très limité d'initiés à travers le monde. Cet

ouvrage se propose donc de faire découvrir avec pédagogie les différentes institutions qui assurent la surveillance monétaire et financière internationale.

En second lieu, il s'agit de contribuer au progrès de l'humanité en mettant en exergue les failles du système monétaire et financier international. En toute humilité, je propose des solutions sur la base d'une réflexion approfondie pour une meilleure garantie de ce bien public mondial qu'est la stabilité monétaire et financière.

Dans ce tome 1, l'auteur aborde la question de la monnaie et des finances sous l'angle du droit international en détaillant les missions de chaque institution et leurs interactions. Une manière, d'après lui, de souligner leurs forces et faiblesses. Pour le Dr Sagesse Aimé Ondongo, son essai met un accent sur le rôle et le fonctionnement des institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM), la Banque des Etats de l'Afrique

centrale (Beac) ou la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

« Dans cet ouvrage il est question de sensibiliser aussi bien les étudiants que les experts aux questions liées à la surveillance monétaire et financière, à son fonctionnement et son mécanisme », a indiqué le Dr Sagesse Aimé Ondongo.

Vendu à 18.000F CFA dans les différentes librairies de la République du Congo, cet ouvrage est subdivisé en quatre chapitres. Il a, en effet, été référencé par les différentes instances compétentes comme un ouvrage de droit, d'économie et de sciences politiques. Il est ainsi disponible dans les rayons de toutes les bibliothèques et établissements spécialisés de ces différentes disciplines. Il est aussi vendu dans plusieurs autres pays comme la France, le Luxembourg, le Canada ou la Suisse.

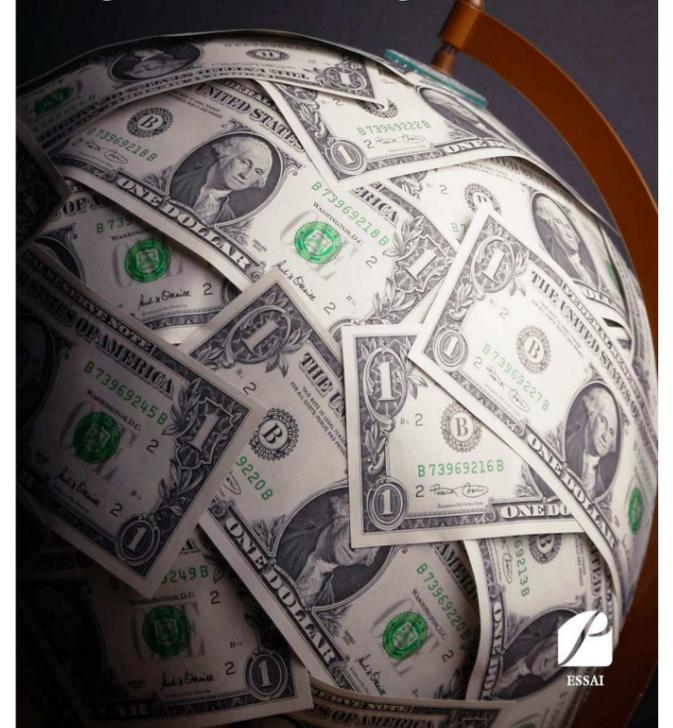
Diplômé de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sagesse Aimé Ondongo est enseignant-chercheur à l'université Marien-Ngouabi où il dispense un cours sur le droit international économique et les finances publiques.

Rude Ngoma
et Gloria Imelda Lossele

La surveillance internationale en matière monétaire et financière

Sagesse Aimé Ondongo

1^{ère} partie



Yaoundé, le
BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

Le Gouverneur

COMMUNIQUE

Portant mise en production du module eTracking de transfert

Depuis le 1^{er} mars 2019, date d'entrée en vigueur du règlement n°02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 décembre 2018 portant réglementation des changes dans la CEMAC, la BEAC s'est résolument tournée vers la mise en place progressive d'un dispositif interne adéquat aux nouvelles exigences de son suivi.

Dans le cadre des actions visant le grand public, la BEAC a entrepris dans les différents Etats plusieurs actions de communication et de vulgarisation auprès des établissements de crédit, des importateurs, des organisations patronales, des opérateurs pétroliers et miniers, des Directions Générales des Douanes et celles en charge des questions de changes des différents Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Aussi, dans le souci de l'appropriation du nouveau dispositif, le Règlement sus évoqué ainsi que les instructions et les lettres circulaires d'application, rédigés en français, ont été traduits en anglais, espagnol et arabe. Les versions de ces textes dans ces quatre langues de la communauté sont désormais disponibles sur le site internet de la BEAC dans la rubrique relative à la politique des changes (www.beac.int).

En ce qui concerne traitement des demandes de transferts hors zone, la Banque Centrale, dans un souci de réduction drastique des délais de traitement des dossiers a entrepris depuis 2018 la dématérialisation du processus d'analyse des demandes de transfert hors zone.

L'optimisation de ce processus de dématérialisation a abouti à la mise en production depuis le 1^{er} septembre 2020 d'une plateforme dénommée « eTransfer ». Cette application accessible à tous les acteurs permet aux banques et aux Trésors publics de soumettre depuis leurs sites respectifs toutes leurs demandes, qui sont ensuite traitées par la Banque Centrale. eTransfer permet d'assurer la traçabilité et la disponibilité des informations de suivi en temps réel, aussi bien pour les banques, les Trésors publics, que les autres agents économiques initiateurs des dossiers.

Dans le cas particulier des agents économiques et dans un souci de célérité et de transparence, un portail dédié de consultation des dossiers émis a été intégré à cette plateforme. Ce portail dénommé « eTracking » qui entre en production le 1^{er} novembre 2020, est accessible à tous les agents économiques et aux comptables publics dont au moins un dossier de demandes de transfert est parvenu à la Banque Centrale via « eTransfer »

eTracking est accessible à l'adresse <https://portail.beac.int:4443/tracking/login>.

Pour s'y connecter :

- 1) l'agent économique doit disposer de son identifiant fiscal (NUI, NIF, ...) et du mail indiqué dans le dossier transmis à sa banque. En cas de doute, ces informations peuvent être confirmées auprès de sa banque ;
- 2) sur la page de connexion, cliquer sur « créer un compte » et renseigner les informations demandées (NUI, NIF, adresse électronique, mot de passe);
- 3) revenu sur la page de connexion, indiquer son identifiant (NUI, NIF ...) comme login et le mot de passe saisi à l'étape précédente ;
- 4) dans le champ code de l'écran suivant, saisir le code reçu par messagerie électronique .

En outre, les questions relatives à l'application peuvent être transmises à l'équipe support à l'adresse support_etracking@beac.int. Le manuel utilisateur est communiqué à l'agent économique lors de l'activation de son compte sur la plateforme. Il sera également disponible dans l'application.



ABBAS MAHAMAT TOLLI

MUSIQUE

Le groupe Les tambours de Makoua lance le single «Kabi M'awera banga»

Le groupe Asimba ba Penda ou Les tambours de Makoua vient de mettre sur le marché du disque la chanson «Kabi M'awera banga». Pour en savoir plus, le responsable de ce groupe, le patriarche Bienvenu Gianni Olando, s'est expliqué aux Dépêches de Brazzaville.

« Nous venons de mettre sur le marché du disque la chanson «Kabi M'awera banga» qui veut dire «Ment encore» qui fait partie de l'album « Ovulu Obinge Osubigi ». Dans le concept on a les triplés, «Obangi-Abangi», «Obanga wera banga», «Kabi M'awera banga». Là, on met quelqu'un devant un fait accompli de son mensonge. C'est le premier morceau que nous mettons sur les plateformes de téléchargement. Nous pensons bien que d'ici à février 2021 le deuxième titre va sortir, titré d'«Obanga wera banga» toujours sur les plateformes de téléchargement », a-t-il indiqué. Gianni Olando a fait savoir qu'ils les

mettront sous supports CD quand ils auront atteint cinq chansons et après la conférence de presse. Pour l'instant ils travaillent avec leurs partenaires disposés partout à travers le monde (Etats-Unis, France, Angleterre, différents pays d'Afrique, ...).

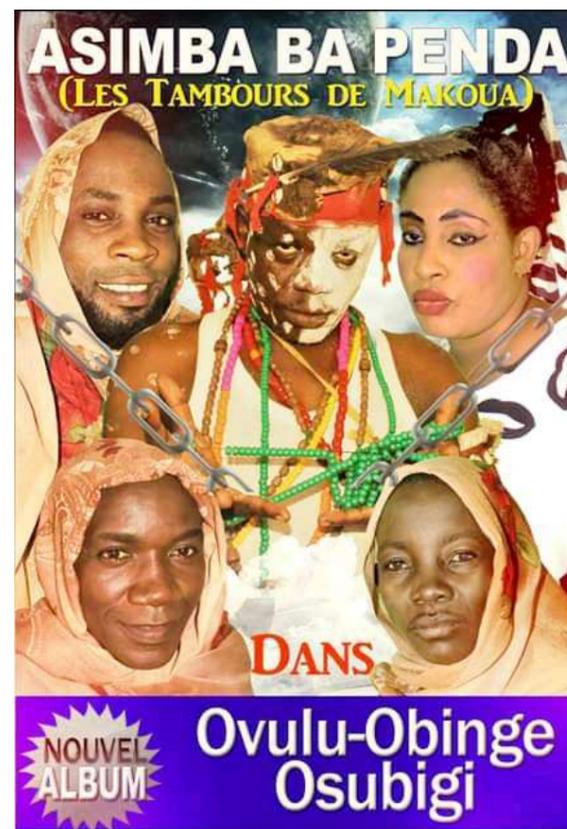
Produite par le groupe Asimba ba Penda, la chanson «Kabi M'awera banga» a connu la participation de : Pepi mwana eburu, Christian Bofoula, Coco Dibale, Mirna love, Dani Bopassa qui a fait un duo avec la tête d'affiche d'Asimba ba Penda qui n'est autre que Mirna love mongongo ya ba angelus.

« Au total notre grand album à cinquante-six titres et nous

sortons titre par titre. Toutes les chansons sont déjà prêtes, comme nous n'avons pas assez des moyens ; nous sommes en train de les sortir étape par étape. Nous avons pensé qu'il faut sortir une chanson avec clip. Car aujourd'hui, l'audio n'a plus d'impact comme avant. Aujourd'hui l'impact c'est l'audio et le visuel. C'est pour cela que nous sommes en train de travailler par rapport à nos moyens. En février 2021, il y aura les premiers triplés en support », a expliqué le responsable de Asimba bâ Penda.

Pour le patriarche Gianni Olando, Asimba bâ Penda est une vision, une marque et une danse. Pour cela, ils sont en plein travail de transformation de la culture congolaise ; d'où le retour à la source qui n'est autre que Les tambours de Makoua.

Bruno Okokana



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 13e journée, 2e journée

Bochum déroule face à Heidenheim (3-0). Et termine l'année 2020 sur le podium (3e avec 23 points). Entré en fin de match (78e), Sylver Ganvoula n'a plus été titulaire depuis le 17 octobre et n'a plus été décisif depuis le 22 novembre (assistance pour Chibsah).

Angleterre, 14e journée, 1re division

Niels Nkounkou est resté sur le banc lors de la victoire d'Everton sur Arsenal (2-1). Les Toffees sont provisoirement deuxième de Premier League.

Angleterre, 20e journée, 2e division

Deuxième titularisation consécutive pour Han-Noah Massengo lors du revers de Bristol à Preston North End (0-1). Une roulette remarquée avant d'être remplacé à la pause.

Nottingham Forest rapporte un point de son déplacement à Millwall (1-1). Sur l'ouverture du score, Brice Samba junior est abandonné par sa défense avec cinq joueurs qui se ruent sur le centreur et laissent Bradshaw seul au point de penalty (47e). Bristol est 9e avec 30 points et Nottingham est 20e avec 17 points.

Angleterre, 19e journée, 3e division

Northampton coule à domicile face à Lincoln City (0-4). Titulaire, Christopher Missilou est sorti à 0-2 à la 73e.

Offrande Zanzala n'est pas entré en jeu lors du succès de Crewe Alexandra à Wimbledon (2-1).

Crewe Alexandra est 9e avec 29

points et Northampton est 20e avec 18 points.

Angleterre, 19e journée, 4e division

Oldham l'emporte à Newport County 4-2. Avec une passe décisive de Dylan Bahamboula à la 85e. Remplacé à la 87e, l'ancien Monégasque a donné 3 passes décisives en deux matches cette semaine.

Azerbaïdjan, 12e journée, 1re division

Sabah chute face à Neftchi (0-2). Seul Kévin Koumba, entré à la pause, a joué. Prince Ibara, lui, est resté sur le banc.

Sabah est 8e et dernier avec 10 points, tandis que Neftchi est 1er avec 21 points.

Belgique, 17e journée, 1re division

Le Royal Antwerp l'emporte facilement à Waasland-Beveren (3-0). Avec Guy Mbenza sur le banc.

Déplacement à Ostende reporté pour Eupen (Senna Miangué), en raison d'une contamination massive au Covid-19 au sein de l'effectif. Il s'agit du troisième match après ceux face à Zulte-Waregem et Genk.

Eupen est 12e avec 20 points, tandis qu'Antwerp, 7e, en compte 8 de plus.

Bulgarie, 13e journée, 1re division

Ma vis Tchibota retrouvait sa place de titulaire, après trois rencontres débutées sur le banc, pour la réception du Botev Plovdiv (2-1). Une demi-volée au-dessus à la 17e,

puis un repli défensif héroïque dans les pieds de Trifonov à la 33e avant d'obtenir un penalty à la 37e : dans l'axe, il perce la

défense et tente un tir dont la trajectoire trouve la main du capitaine Genev. Rouge et penalty converti par Keseru.

Encore un bon service pour Keseru à la 49e, mais l'ancien Angevin manque son duel. A la 50e, c'est encore lui qui sollicite Keseru pour un one-deux, mais la remise du Roumain profite finalement à Yankov qui double la mise.

Remplacé à la 71e, après un match plein et un succès qui permet à Ludogorets de compter désormais 6 points d'avance sur son dauphin.

Belgique, 15e journée, 2e division

Battu chez le RWDM, Lierse concède son 6e revers consécutif (0-1). Scott Bitsindou était titulaire.

Bulgarie, 13e journée, 1re division

Le CSKA Sofia remporte un court mais précieux succès dans le derby face au Levski (1-0). Avec Bradley Mazikou titulaire et averti à la 46e.

Gaius Makouta et Beroc concèdent le nul 0-0 face à Montana.

Croatie, 16e journée, 1re division

Sans Merveil Ndockyt, absent du groupe, Osijek gagne son dernier match de l'année civile face à Sibenik (1-0) et passera la trêve hivernale à la seconde place. Prochaine journée le 23 janvier chez le Lokomotiva Zagreb.

Espagne, 19e journée, 2e division

Titulaire, Jordi Mboula a été averti à la 39e et remplacé à la mi-temps du match perdu par

Majorque face à Fuenlabrada (2-3). Les Majorquins étaient alors réduits à 9 après l'expulsion des défenseurs Cufre et Raillo aux 31e et 45e. Et mené 1-2. La première place du RCD est désormais sous la menace de l'Espanyol qui reçoit Almeria ce dimanche.

Italie, 13e journée, 2e division
La saison de la Reggina tourne au fiasco : malgré les recrutements de Jérémy Menez, Ricardo Faty et de Gabriel Charpentier, qui n'a toujours pas joué, le club calabrais est 18e et reléguable après sa défaite à domicile face à Cittadella (1-3).

Italie, 8e journée, 4e division, groupe H

Mady Abonkelet était titulaire lors de la défaite de Gravina à Nuova Nardo (0-2). Gravina est 15e sur 18 avec 7 points.

France Ligue 1, 16e journée
Au Moustoir, Rennes remporte le derby breton face à Lorient (3-0). Faitout Maouassa, averti à la 48e, a été remplacé à la 77e. Steven Nzonzi et Eduardo Camvinga étaient également titulaires, puis remplacés aux 81e et 71e.

Apparu pour la première fois en première division lors de la 15e journée, Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe des Merlus.

Chrislain Matsima n'était pas dans le groupe monégasque, vainqueur 1-0 à Dijon.

Montpellier fait match nul 2-2 à Brest. Sans Beni Makouana.

Warren Tchimbembé n'est pas entré en jeu lors du succès de Metz sur Lens (2-0).

Ligue 2, 16e journée

Malmené en première mi-temps,

vaillant en seconde, Le Havre s'incline finalement à Toulouse sur un penalty tardif et litigieux (3-4). Fernand Mayembo et Nolan Mbemba étaient titulaires : le second nommé a été remplacé sur blessure à la 11e.

Les HacMen sont 13e avec 19 points.

Malte, 13e journée, 1re division

Probante victoire de Mosta face aux Zejtun Corinthians (3-0). Titulaire, Christoffer Mafoumbi disputait son 6e match : 4 victoires, 2 nuls, 4 « cleanshits » et 3 buts encaissés. Mosta est 5e avec 22 points.

Pays-Bas, 17e journée, 2e division

Cambuur prend les 3 points chez l'Excelsior Rotterdam (0-1). Remplaçant, David Sambissa a été remplacé à la 69e. Cambuur est premier avec 43 points.

Roumanie, 15e journée, 1re division

Après quatre revers de rang, le Gaz Metan Medias renoue avec la victoire face à Viitorul (1-0). Yves Pambou, titulaire, a été averti à la 76e. Le GMM remonte à la 10e place avec 16 points.

Slovénie, 19e journée, 1re division

Le Tabor Sezana chute à domicile face au NK Koper (3-4). Avec Antoine Makoumbou, titulaire et averti à la 7e.

Le Tabor est 6e avec 24 points.

Suisse, 13e journée, 1re division
Lugano fait match nul chez les Young Boys de Berne (2-2). Sans Kévin Monziano, absent du groupe.

Camille Delourme

TOURNOI DE L'UNIFFAC U-20

Le Congo quitte la compétition malgré sa victoire face à la RDC

Les Diables rouges du Congo des moins de 20 ans n'ont pas pu faire mieux lors du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qui se déroule en Guinée équatoriale, une compétition qualificative à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.

Les efforts et l'engouement des poulains du coach Clé-

4 points suivi de la RDC 1 point.

C'est finalement la contre-performance du 17 décembre face au Cameroun, 1-3, qui a coûté l'élimination au Congo. Cette élimination l'empêche automatiquement de réaliser le rêve des jeunes joueurs congolais, celui de prendre part à la 12e édition de la CAN puisque la parti-



Les Diables rouges U20DR

ment Massamba n'ont pas suffi au Congo pour décrocher son ticket de la CAN, Mauritanie 2021. Les Diables rouges ont, certes, battu les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), 2-1, le 19 décembre à Malabo mais, ils doivent attendre les prochaines occasions afin de participer à la CAN de la catégorie. En remportant ce derby du fleuve, les Diables-Rouges terminent ainsi le tournoi de l'Uniffac à la deuxième place du groupe B avec 3 points derrière le Cameroun,

icipation à cette compétition passait, en fait, par une bonne prestation à l'édition 2020 du tournoi zonal de l'Uniffac.

Dans l'autre groupe, c'est la République centrafricaine qui occupe la première place après sa victoire 2-1 face à la Guinée équatoriale, pays organisateur. Les Centrafricains joueront ainsi la finale avec le Cameroun, ce 22 décembre. En tant que finaliste de cette compétition zonale, les deux pays représenteront la sous-région dans deux mois en Mauritanie.

Rude Ngoma

FECOJUDA

Les clubs de Brazzaville font bloc derrière Me Francis Ata

Poursuivant son élan de solidarité à l'endroit des différents centres d'encadrement et acteurs du judo à travers le pays, le président de l'association sportive Tosa Obika, Me Francis Ata, qui est par ailleurs candidat au poste de président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda) a doté, le 20 décembre, quelques clubs de Brazzaville des kits de travail. A leur tour, les responsables des clubs lui ont garanti leur soutien indéfectible.

A l'image des précédentes opérations de distribution des kimonos et ceintures, le candidat Francis Ata a visité puis remis du matériel de travail aux clubs de Ouenzé, Poto-Poto et Talangaï. Il a, en effet, commencé au Judo club Kota koli jusqu'au judo club Dragon en passant par Matiti Mabé, Kodo-Gaku-Shan, Saint-Michel puis Mouloungué. «

Nous sommes très émus de recevoir le candidat Francis Ata. Nous avons beaucoup des champions qui entraînent dans nos clubs à cause du manque des outils de travail et cela pourrait les éloigner du judo mais ce geste va contribuer tant soit peu à ramener ces enfants et futurs champions sur le tatami permettant ainsi au Congo de hisser haut son drapeau grâce à notre discipline. Nous le soutenons totalement », a indiqué Me Jean Richard Koumbo, directeur technique de Matiti mabé.

La satisfaction a été aussi partagée par Me Yvon Ngouabi, entraîneur au club Kota Koli, qui estime que ces kimonos permettront aux bénéficiaires de relancer normalement leurs activités.



Me Francis Ata remet symboliquement les kimonos au Me Yvon Ngouabi/Adiac

Dans le strict respect des mesures barrières édictées par le gouvernement pour éradiquer le coronavirus, les dirigeants de quelques clubs bénéficiaires dont le président Francel Andoua, entraîneur à Kota koli, ont organisé, par la suite, une rencontre qui leur a permis de réaffirmer le soutien au candidat « de l'espoir et du développement du judo ».

« Nous sommes tous derrière toi. Le judo congolais a trop souffert », a-t-il indiqué au nom des judokas présents à la rencontre.

Profitant de l'occasion, Me Francis Ata a décliné sa vision du judo congolais. Selon lui, le travail, l'unité, l'impartialité, le dynamisme, la formation et l'excellence

doivent constituer les leviers du développement du judo congolais. « *Merci beaucoup. Je compte sur vous parce que ce combat nous concerne tous... Nous devons changer les choses et*

ensemble nous ferons des exploits. Le sport congolais est absent sur le plan international. Je vous rassure que le judo apportera une appréciation positive de l'image que les autres ont sur notre sport en général. Le pays sera fier de nous. Evitons les polémiques mais sacrifions-nous pour le judo », a signifié Me Francis Ata.

Notons que la fecojuda est en crise depuis plusieurs années et son assemblée générale électorale est prévue avant la fin de ce mois. Elle reste à ce jour l'unique structure sportive n'ayant pas encore renouvelé ses instances.

R.Ng.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'implantation de son antenne à Pointe-Noire, l'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau recherche les profils suivants :

Références	Poste	Missions principales	Compétences complémentaires
ORSE-2020-001	ECONOMISTE (01)	Assurer la régulation économique (examiner et suivre tous les aspects économiques et financiers résultant de l'activité des exploitants, veiller à l'équilibre financier du secteur, veiller à la défense des intérêts des consommateurs, préparer à bonne date les rapports périodiques); auditer les contrats de délégation de service public de l'eau.	Capacités de synthèse rédactionnelle et de production de rapport, sens du travail en équipe, bonnes connaissances des techniques statistiques ainsi que des techniques quantitatives de gestion et des méthodes d'optimisation, bonne maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Access, PowerPoint).
ORSE-2020-002	TECHNICIEN HYDRAULICIEN OU HYDROGEOLOGUE (01)	Assurer la Régulation non tarifaire du service public de l'eau (veiller au respect des normes et standards sur la qualité de l'eau ainsi que sur les activités de production autonome de l'eau; gérer et veiller sur la mise à jour de la base de données sur la production autonome de l'eau; informer et accompagner les producteurs autonomes d'eau dans la mise à jour de leur situation conformément aux textes en vigueur; assurer la collecte des données sur la production autonome de l'eau à Pointe-Noire; assurer une veille réglementaire.	Bonne capacité d'analyse et d'organisation, Rigoureux, Sens du travail en équipe, Bonne maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Access, PowerPoint); Bonne connaissance des activités des forages d'eau et des aspects liés à la qualité de l'eau.

Dossier de candidature (CV + lettre de motivation + copies des diplômes + certificat de nationalité + casier judiciaire + extrait d'acte de naissance).
Date limite de dépôt de candidature : 05 janvier 2021. Adresse dépôt de candidature : Organe de Régulation du Secteur de l'Eau 3ème étage, immeuble «le 5 février 1979» APT Q-054/S centre-ville Brazzaville, soit par

courriel : regeau.cg@live.fr

Les termes de référence peuvent être consultés sur notre site web (www.orse.cg), ou être retirés à l'adresse susmentionnée.

NB : les candidats postulants doivent impérativement résider à Pointe-Noire.

CONCOURS D'AFFICHES

Bobari Mercia remporte le prix d'honneur

L'élève Bobari Mercia de l'école primaire Tchiniambi-Mbota, dans le 4e arrondissement de la ville océane, Loandjili, a reçu le 19 décembre le prix d'honneur en s'adjudgeant la première place au niveau local du concours international d'affiches de la paix du Lions Clubs.

Le concours international d'affiches pour la paix est organisé chaque année par le Lions clubs international et donne la possibilité aux enfants de s'exprimer sur la culture de la paix. Ce programme qui existe depuis trente ans a été exécuté pour la première fois à Pointe-Noire par le Lions club Corail qui a organisé, il y a quelques semaines, à l'école primaire Tchiniambi Mbota ce concours en présence de Raïssa Dekambi Mavoungou, responsable du concours de la paix et des autres membres de Lions.

Quinze élèves de cette école ont pris part au concours et chacun à exprimer à sa manière la culture de la paix. L'affiche de Bobari Mercia symbolise les oiseaux qui prennent leur envol dans un environnement sain où les parents tiennent leur enfant se promènent allègrement profitant de l'air libertainaire. « Cette affiche qui a retenu l'attention de la commission d'organisation du concours a été envoyée au Togo au siège du district 403 B 1 où elle sera mise en compétition avec les affiches des en-



La photo de famille après la remise des diplômes aux élèves de l'école primaire Tchiniambi-Mbota. Crédit photo "Adiac" montrant les autres pays africains. La meilleure affiche du continent sera envoyée à New York aux Etats-Unis pour concourir avec les affiches des autres continents lors de la journée internationale du Lions Club aux Nations unies.

« Cette affiche qui a retenu l'attention de la commission d'organisation du concours a été envoyée au Togo au siège du district 403 B 1 où elle sera mise en compétition avec les affiches des autres pays africains. La meilleure affiche du continent sera envoyée à New York aux Etats-Unis pour concourir avec les affiches des autres continents lors de la journée internationale du Lions Club aux Nations unies »,

internationale du Lions Club aux Nations unies », a dit Freddy Awelé, président de la zone 261. Et d'ajouter que le gagnant africain fera le voyage de New York accompagné d'un de ses parents à l'occasion de la journée internationale du Lions Club aux Nations unies. Au cours de cette cérémonie officielle, l'heureux gagnant sera félicité par le secrétaire général des Nations unies au Palais des verts.

La lauréate Bobari Mercia, après avoir reçu son diplôme et les différents gadgets prévus à cet effet, a remercié les organisateurs du concours pour leur initiative et souhaite sa pérennisation. Un souhait également émis par Aristide Mounkassa, directeur de l'école primaire Tchiniambi-Mbota C, et Mouanda Pandzou, président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo. Les autres enfants qui n'ont pas démerité ont reçu le certificat d'appréciation et les divers gadgets.

Hervé Brice Mampouya

PRIX "MWASI YA TALO"

« Femme de Grace » élue meilleure association

L'association "Femme de Grace" présidée par Prisca Dedelle Massossa a reçu le prix de meilleure association de femmes à l'occasion du gala des grands prix d'excellence "Mwasi ya talo", organisé il y a quelques jours à Kinshasa, en République démocratique du Congo par l'agence SD Magistral.

La jeune femme congolaise Prisca Dedelle Massossa, résidant à Pointe-Noire, a su faire du social, son cheval de bataille. C'est devant plusieurs personnes réunies pour le Gala des Prix d'excellence qu'elle a reçu sa distinction. Cet honneur souligne la contribution exceptionnelle d'une femme de valeur, dont l'excellence du travail et de l'engagement ont marqué la compassion et l'amour qu'elle a envers les autres. Au cours de cette soirée, Prisca Dedelle Massossa a également été nommée ambassadrice de la marque SD Magistral de "Mwasi ya talo". Un trophée qu'elle a dédié à toutes les femmes qui l'accompagnent dans ce combat. « Cette haute distinction me reconforte dans la voie que j'ai choisie et me donne encore plus de courage pour le chemin qui me reste à parcourir, aussi bien dans ma vie professionnelle que personnelle », a-t-elle dit.

Créée en 2017, l'association « Femme de Grace » de Pointe-Noire a pour objectif de venir en aide aux personnes démunies de troisième âge et aux orphelins. Avec son concept « Un en-



Prisca Dedelle Massossa, présidente de l'association "Femme de Grace" crédit photo "DR"

fant, un sourire », elle apporte un appui éducatif aux enfants et adolescents qui rencontrent des problèmes d'apprentissage dans leur école ou qui n'ont pas accès à l'éducation. Prisca Dedelle Massossa, à travers son association, fournit chaque année en période de rentrée scolaire des kits scolaires aux enfants

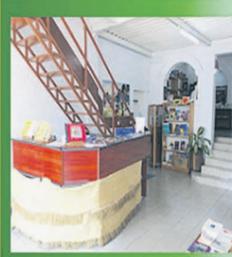
qui proviennent des familles démunies. Notons que chaque année, l'agence SD Magistral à travers son trophée panafricain « Mwasi ya talo » met à l'honneur des femmes qui se font remarquer par leurs actes de bienfaisance.

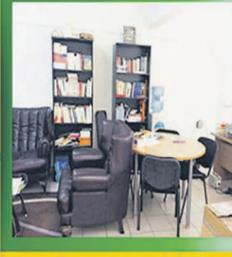
Hugues Prosper Mabonzo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



FORMATION ET EMPLOI

L'ACPE adopte son plan d'action 2021

Le comité de direction de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) a tenu, le 18 décembre à Brazzaville, sa session budgétaire 2021, sous la présidence d'Auxence Léonard Okombi.

Plusieurs points importants ont été adoptés au cours de la réunion qui s'est tenue en présence également de la directrice de l'ACPE, Noelly Oyabiki Iwandza, en poste il y a tout juste une année.

Après s'être mis d'accord sur procès-verbal de la précédente session, les membres du comité de direction de cette structure ont adopté d'autres points, à savoir: le rapport d'activités de juin 2020 ; le rapport financier du premier semestre de l'année en cours; le projet du plan d'action 2021; le projet de budget 2021, ainsi que le projet du règlement intérieur. Toutefois, le montant correspondant à la mise en œuvre des différents projets n'a pas été publié.

Par ailleurs, le budget 2020, le plan stratégique, le programme 2020-2022, et



Le comité de direction de l'ACPE en session budgétaire

d'autres recommandations avaient été adoptés lors de la précédente session budgétaire de l'ACPE, tenue en mars dernier, en pleine crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Rappelons que les nouveaux dirigeants du service public de l'emploi avaient pris officiellement leurs fonctions, en novembre 2019 à Brazzaville. Il s'agit du directeur

du Fonds national d'appui à l'employabilité et d'apprentissage, Patrick Ntsibat, et de la directrice de l'Agence congolaise pour l'emploi, Noelly Oyabiki Iwandza.

Depuis un certain temps, la direction générale de l'ACPE travaille dans ses nouveaux locaux situés au quatrième étage de l'immeuble de l'Association des conférences épiscopales de la région de

l'Afrique centrale. L'espace abrite le bureau de l'agent comptable, la délégation du contrôle budgétaire près l'ACPE et de nombreuses directions.

A l'occasion de la visite des locaux, en janvier, par le ministre de l'Enseignement technique et Professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint

Eudes, la directrice générale de l'ACPE annonçait l'inauguration prochaine d'un autre espace qui sera dédié aux demandeurs d'emploi, eux-mêmes, pour leur permettre de consulter des offres d'emplois, et de bénéficier d'un accompagnement en cas de réorientation, d'auto-emploi, ou de recherche. Noelly Oyabiki Iwandza déclarait que l'espace permettra aux employés qui ont été hérités de l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre « *de pouvoir s'exprimer dans un cadre professionnel propice à la performance* ».

Soucieux de répondre à une demande croissante de ses usagers, l'ACPE a également ouvert, en août dernier, ses portes à Pointe-Noire. A travers l'ouverture de cette nouvelle agence, les demandeurs d'emploi ont trouvé ainsi un lieu sûr répondant à plusieurs objectifs, notamment l'enregistrement des demandeurs d'emploi d'un côté et l'accompagnement des employeurs de l'autre.

Yvette Reine Nzaba

INTERVIEW

Gilles Latran Ngabangui : « *Quand nous écoutons les jeunes, ils ont un sentiment d'abandon* »

Conseiller départemental et municipal de Brazzaville, Gilles Latran Ngabangui est l'initiateur de la campagne de proximité sur la lutte contre la délinquance juvénile, lancée le 10 octobre dernier. Dans une interview accordée à la presse, l'élus du 9e arrondissement, Djiri, fait le bilan à mi-parcours de cette opération qu'il mène conjointement avec Marlín Dominique Okemba et Gerry Mbimba, au nom des plus jeunes conseillers municipaux.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous menez depuis octobre dernier une campagne de sensibilisation et de conscientisation des jeunes afin de trouver des approches de solutions au phénomène de « Bébés noirs et Koulouna ». Quel bilan faites-vous à mi-parcours après avoir parcouru les arrondissements 9 Djiri, 5 Ouenzé, 4 Moundali, 2 Baongo et 3 Poto-Poto ?

Gilles Latran Ngabangui (G.L.N) : Nous avons lancé cette initiative justement pour sensibiliser la population, la rencontrer et parler des activités de la mairie. Au cours de ces descentes, nous avons constaté que les Brazzavilloises et les Brazzavillois ont presque les mêmes problèmes (insécurité, manque d'emploi, d'électricité). Bref, les populations nous ont demandé d'emmener au plus haut niveau leurs préoccupations relatives à l'amélioration de la qualité de vie. Brazzaville étant en pleine exten-

sion, la population demande



qu'on puisse aménager des routes pour rendre la circulation plus fluide. Il y a beaucoup de commerces qui nécessitent de l'électricité, donc ils veulent avoir un courant stable. Nous avons des jeunes qui veulent se lancer dans les nouvelles technologies. Pour

permettre à notre pays d'avancer, il faut que la population puisse avoir ces services vitaux.

L.D.B : Qu'est-ce que les jeunes vous disent concrètement concernant leur devenir ?

GLN : Quand nous écoutons les jeunes, ils ont un sentiment d'être

abandonnés. En effet, ils rêvent de la musique, de la culture, le sport. A Moundali par exemple, il y a un jeune qui nous a interpellé sur le fait que certaines infrastructures sportives construites dans le cadre des 11e Jeux africains ne sont toujours pas ouvertes au public. Nous avons des jeunes qualifiés mais il leur manque de l'emploi.

L.D.B : A quoi ces jeunes peuvent-ils s'attendre au terme de votre campagne de sensibilisation ?

G.L.N : L'objectif de nos descentes est de pouvoir rencontrer les jeunes afin d'essayer de définir une politique les concernant pour les années à venir. C'est vrai que le travail n'est pas facile, mais notre vision est de dire à ces jeunes que nous pouvons réussir ensemble, il y a une possibilité pour que cette jeunesse puisse émerger. En notre qualité d'élus, nous avons cette possibilité d'emmener leurs préoccupations aux autorités compétentes, leur expliquer que si nous respectons la ligne demandée par la jeunesse, l'Etat aura tout à gagner. Avec notre casquette d'élus, nous pouvons aller discuter avec le gouvernement parce que c'est pour le bien de la population.

L.D.B : Etes-vous confiants

que votre message est bien capté par vos interlocuteurs ?

G.L.N : Je peux vous confirmer que le message ne se véhicule pas seulement à Brazzaville. Même dans d'autres départements du pays, certains jeunes nous demandent d'organiser les mêmes campagnes à Pointe-Noire et à Dolisie. Par exemple, il y a des jeunes qui ont raté l'activité de Ouenzé mais qui nous ont suivis à Moundali parce qu'ils voulaient que nous les écoutions. C'est en cela que je me suis rendu compte que ce que nous faisons est nécessaire et que nous devons continuer.

L.D.B : Comptez-vous arrêter à ces cinq arrondissements ou bien la campagne va se poursuivre jusqu'en février prochain comme prévu ?

G.L.N : Nous allons faire tous les arrondissements. Nous avons même changé notre méthode de travail parce que nous nous sommes rendu compte que nous ne touchons pas toute la population dans certains arrondissements. Nul n'est parfait, nous apprenons tous les jours. Nous allons conduire notre initiative jusqu'au bout.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama